

**L'agriculture, la sylviculture et la pêche**

**7**







<b>7.1 LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET L'UTILISATION DES TERRES</b>	318
<b>7.2 LA PRODUCTION, LES INDICES DE PRIX ET LES REVENUS AGRICOLES</b>	324
<b>7.3 LES PRODUITS AGRICOLES</b>	329
<b>7.4 L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	336
<b>7.5 LA SYLVICULTURE</b>	339
<b>7.6 LA PÊCHE</b>	344

L'agriculture a été l'un des premiers secteurs de l'économie (après le charbon et l'acier) à retenir l'attention des responsables politiques européens. L'article 39 du traité de Rome instituant la CEE (1957) fixe les objectifs de la première politique agricole commune (PAC). Ceux-ci visent à accroître la productivité agricole afin d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, tout en stabilisant les marchés et en garantissant la sécurité des approvisionnements à des prix raisonnables pour les consommateurs. Le principal objectif d'accroissement de la production ayant été atteint, des excédents alimentaires se sont accumulés, faussant le fonctionnement du marché et suscitant des préoccupations environnementales. Ces facteurs sont à l'origine des changements intervenus dans la PAC, un processus entamé au début des années 1990 et qui l'a fait passer d'une approche de soutien à la production à une agriculture durable, axée sur le marché et plus respectueuse de l'environnement. Les réformes ont essentiellement porté sur la hausse de la compétitivité de l'agriculture, en diminuant les prix de soutien et en compensant cette réduction par l'introduction de paiements directs. Une étape décisive a été franchie lors des réformes de la PAC de 2003/2004 avec le découplage des aides directes de la production et la tentative de recentrage de la PAC sur les préoccupations des consommateurs. Le champ d'action de cette dernière réforme de la PAC a été élargi avec l'adoption d'une politique complète de développement rural. Ensemble, ces politiques visent à encourager l'esprit d'entreprise afin de permettre aux exploitants agricoles de mieux répondre aux signaux du marché, d'adopter de nouvelles techniques et de promouvoir des activités diversifiées, telles que l'artisanat rural, les services de transformation de produits alimentaires dans les exploitations, le tourisme ou le boisement ainsi que la promotion de pratiques agricoles durables et d'autres mesures de développement rural.

Après les élargissements de l'Union européenne en 2004 et 2007, les forêts et autres zones boisées représentent 177 millions d'hectares, soit environ 42 % de la superficie totale de l'Union européenne. Contrairement à d'autres régions du monde, la superficie forestière de l'UE augmente lentement mais régulièrement au rythme annuel d'environ 0,4 %, malgré des disparités importantes entre les régions. Les forêts évoluent dans des conditions climatiques, géographiques, écologiques et socio-économiques extrêmement diverses. Sur le plan écologique, les forêts européennes appartiennent à différentes zones de végétation, allant des plaines côtières à la zone alpine, tandis que les conditions de gestion socio-économiques varient de petites exploitations familiales à de grands domaines appartenant à des entreprises intégrées verticalement.

Les poissons sont une ressource naturelle biologique, mobile (parfois sur de longues distances) et renouvelable. Personne ne peut posséder les poissons jusqu'à ce qu'ils aient été capturés et chaque groupe de pêcheurs a un impact sur les autres. En conséquence, les stocks de poissons continuent à être considérés comme une ressource commune, qui doit être gérée collectivement. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques qui régulent les quantités pêchées ainsi que les types de techniques et de matériels de pêche utilisés pour la capture, si nous voulons pouvoir transmettre ce patrimoine aux générations futures.

#### **LES DONNÉES EUROSTAT DANS CE DOMAINE: Agriculture, sylviculture et pêche**

Agriculture  
Sylviculture  
Pêche  
Denrées alimentaires: statistiques de la ferme à la table

## 7.1 LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET L'UTILISATION DES TERRES

### INTRODUCTION

La structure de l'agriculture dans les États membres varie considérablement, notamment en raison des différences géologiques, topographiques, de climat et de ressources naturelles, mais aussi de la diversité des activités régionales, des infrastructures et des habitudes sociales. L'enquête sur la structure des exploitations agricoles permet d'évaluer la situation agricole de l'UE, tout en suivant les tendances et les évolutions de la structure des exploitations et en modélisant l'impact des changements externes ou des propositions politiques.

La politique de développement rural vise à garantir la survie des paysages tels que nous les connaissons. En raison de sa modernisation et d'une économie européenne davantage tournée vers les services, l'agriculture a perdu de son importance en tant que source d'emplois. Autrement dit, la survie des économies rurales ne peut plus être considérée comme acquise. Par conséquent, l'accent est davantage mis sur le rôle que les exploitants peuvent jouer dans le développement rural, notamment la sylviculture, la biodiversité, la diversification de l'économie rurale afin de créer d'autres types d'emplois et la protection environnementale dans les zones rurales. L'enquête sur la structure des exploitations agricoles continue à faire l'objet d'adaptations afin d'obtenir les données nécessaires à l'analyse et au suivi de ces types de développement.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

L'enquête de base sur la structure des exploitations agricoles est effectuée par les États membres tous les 10 ans (l'enquête globale s'inscrivant dans le cadre du recensement agricole) et des enquêtes intermédiaires par échantillonnage sont effectuées trois fois entre les enquêtes de base. Les États membres recueillent des informations auprès des exploitations agricoles individuelles et, conformément à des règles strictes de confidentialité, les données sont transmises à Eurostat. Les informations recueillies concernent l'utilisation des terres, le cheptel, la gestion et la main-d'œuvre agricole (notamment l'âge, le sexe et la relation au propriétaire de l'exploitation). Les données de l'enquête peuvent ensuite être cumulées sur différents niveaux géographiques (États membres, régions et, pour les enquêtes de base, également par districts) et classées par importance, statut de la zone, statut juridique de l'exploitation, zone d'objectif et type d'exploitation (y compris par statut spécialisé/non spécialisé en utilisant des critères économiques).

L'unité de base sous-jacente à l'enquête sur la structure des exploitations est l'exploitation agricole. Une exploitation se définit comme une unité technico-économique soumise à une gestion unique et engagée dans la production agricole. L'enquête sur la structure des exploitations concerne toutes les exploitations agricoles disposant d'une superficie agricole utilisée (SAU) d'au moins un hectare et celles dont la SAU est inférieure à 1 ha, si leur production marchande dépasse certains seuils physiques.

La superficie agricole utilisée comprend l'ensemble de la superficie des terres arables, des prairies permanentes et des pâturages, des terres consacrées à des cultures permanentes et des jardins familiaux. La SAU ne tient pas compte des terres agricoles inutilisées, des zones boisées et des terres occupées par des bâtiments, des cours de ferme, des chemins, des étangs, etc.

La main-d'œuvre agricole comprend toutes les personnes ayant achevé leur scolarité obligatoire (c'est-à-dire qu'ils ont atteint l'âge de fin de scolarité) et qui ont effectué des travaux agricoles dans l'exploitation concernée par l'enquête pendant les 12 mois précédant la date de l'enquête. Les chiffres intègrent les propriétaires de l'exploitation, même lorsqu'ils n'y travaillent pas; par ailleurs, leurs conjoints ne sont pris en compte que s'ils travaillent effectivement dans l'exploitation. Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite qui continuent de travailler sur l'exploitation sont également prises en compte.

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

D'après cette enquête, l'équivalent de 12,7 millions de personnes travaillait à temps plein dans les 14,5 millions d'exploitations agricoles de l'EU-27, en 2005. Parmi les États membres ayant adhéré à l'UE en 2004 et en 2007, une période de restitution des terres a eu lieu dans la phase précédant l'adhésion. Ce processus a conduit au morcellement de grandes fermes d'État et à leur restitution à des particuliers, conduisant à une augmentation conséquente du nombre d'exploitations et de travailleurs. En 2005, plus d'un quart des exploitations agricoles (29,4 %) de l'EU-27 et un cinquième (20,4 %) de la main-d'œuvre agricole étaient situés en Roumanie.

Environ deux tiers (64,9 %) de la main-d'œuvre agricole occupée régulièrement dans l'EU-27 est masculine, bien que dans les États membres baltes ce chiffre soit plus près de la moitié. Plus des trois quarts (80,7 %) de la main-d'œuvre sont des exploitants ou ont un lien de parenté avec des exploitants (travailleurs familiaux), bien que dans certains États membres ayant adhéré à l'UE en 2004 et en 2007, cette proportion soit beaucoup plus réduite en raison de la structure de propriété des exploitations; en République tchèque, les emplois familiaux ne représentaient qu'un quart (24,8 %) de la main-d'œuvre agricole. Les exploitants agricoles de moins de 35 ans dans l'EU-27 sont relativement peu nombreux (6,7 %) alors que la proportion des plus de 65 ans est relativement importante (33,2 %).

La superficie agricole utilisée dans l'UE a diminué entre 1995 et 2005 pour atteindre 45 % de la superficie totale des terres (contre 49,5 % en 1995), reflétant en partie les politiques de jachère obligatoire (la superficie des terres arables est passée de 30,6 % à 27,4 % au cours de cette même période). En revanche, la part de la superficie totale des terres boisées est passée de 33,2 % à 36,3 % entre 1995 et 2005.

**SOURCES****Pocketbooks**

Agriculture – Main statistics 2005-2006

**Méthodologies et documents de travail**

Structures des exploitations – Méthodologies des enquêtes communautaires

L'organisation des enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles en 2007

Liste des caractéristiques que les États membres sont tenus de recenser

Typologie communautaire des exploitations agricoles

**Données Internet****Agriculture**

Structure des exploitations agricoles

Description générale des exploitations agricoles

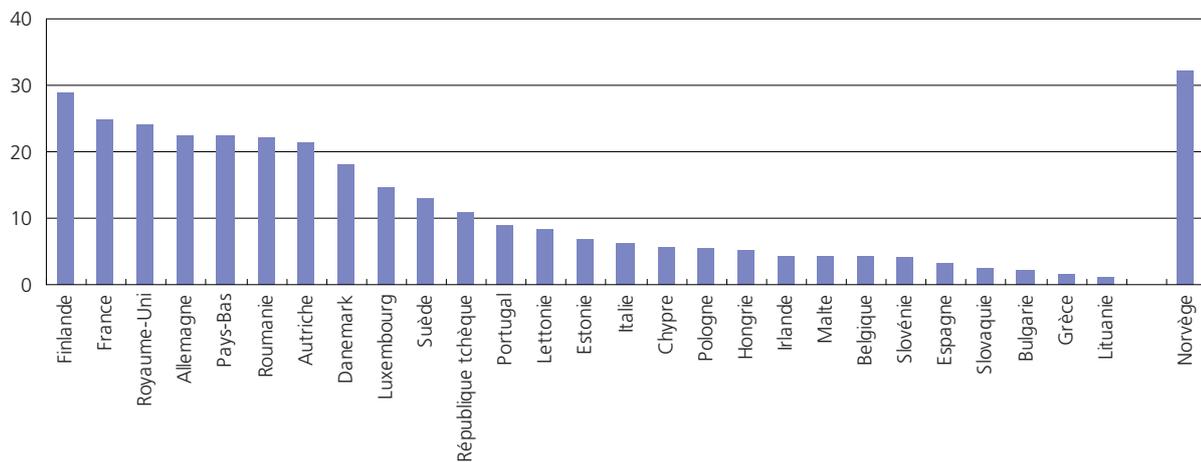
Utilisation des sols

Cheptel

Sujets d'intérêt particulier

**Figure 7.1: Exploitations agricoles exerçant une autre activité lucrative, 2005**

(en %)



Source: Eurostat (tag00096)

Autre activité lucrative: est une activité autre que celle liée au travail agricole, y compris les activités effectuées par l'exploitation elle-même (aires de camping, hébergements pour touristes, etc.) ou qui utilise ses ressources (matériel etc.) ou ses produits (tels que la transformation des produits de la ferme, la production d'énergie renouvelable), et qui a des retombées économiques pour l'exploitation. Elle est exercée par l'exploitant, un ou des membre(s) de sa famille ou un ou plusieurs partenaires dans le cas de groupement d'exploitations.

Tableau 7.1: Exploitations agricoles

	Nombre d'exploitations agricoles (en milliers)			Exploitations avec vaches laitières (en milliers)			Exploitations avec superficie irrigable (en % de la SAU)
	2000	2003 (1)	2005	2000	2003 (1)	2005	2005
<b>EU-27</b>	:	15 021,0	14 478,6	:	3 199,4	2 821,2	16,5
<b>Zone euro</b>	:	5 918,6	5 509,4	:	565,3	498,0	39,8
<b>Belgique</b>	61,7	54,9	51,5	18,2	16,6	15,2	4,2
<b>Bulgarie</b>	:	665,6	534,6	:	195,0	152,6	14,5
<b>République tchèque</b>	:	45,8	42,3	:	8,5	6,8	4,7
<b>Danemark</b>	57,8	48,6	48,3	11,2	8,0	6,5	18,0
<b>Allemagne</b>	472,0	412,3	389,9	152,7	121,8	110,4	:
<b>Estonie</b>	:	36,9	27,8	:	12,4	9,2	:
<b>Irlande</b>	141,5	135,3	132,7	31,8	28,1	23,8	0,0
<b>Grèce (2)</b>	817,1	824,5	833,6	12,1	11,6	9,8	65,2
<b>Espagne</b>	1 287,4	1 140,7	1 079,4	77,8	51,0	42,4	46,4
<b>France</b>	:	614,0	567,1	:	113,9	103,9	18,0
<b>Italie</b>	2 153,7	1 963,8	1 728,5	81,6	67,5	61,0	37,6
<b>Chypre</b>	:	45,2	45,2	:	0,3	0,2	77,3
<b>Lettonie</b>	140,8	126,6	128,7	73,9	63,7	50,9	0,3
<b>Lituanie</b>	:	272,1	253,0	:	193,4	170,8	0,1
<b>Luxembourg</b>	2,8	2,5	2,5	1,2	1,0	1,0	:
<b>Hongrie</b>	966,9	773,4	714,8	35,2	22,0	16,3	2,5
<b>Malte</b>	:	11,0	11,1	:	0,2	0,2	2,8
<b>Pays-Bas</b>	101,6	85,5	81,8	35,1	25,0	23,5	23,6
<b>Autriche</b>	199,5	173,8	170,6	77,5	65,1	54,6	4,4
<b>Pologne</b>	:	2 172,2	2 476,5	:	873,8	727,1	1,0
<b>Portugal</b>	416,0	359,3	323,9	33,0	27,1	15,9	62,2
<b>Roumanie</b>	:	4 484,9	4 256,2	:	1 204,9	1 134,4	3,5
<b>Slovénie</b>	86,5	77,2	77,2	28,6	17,2	19,7	2,3
<b>Slovaquie</b>	71,0	71,7	68,5	17,9	14,2	13,5	10,5
<b>Finlande</b>	81,2	75,0	70,6	23,9	19,4	16,9	8,1
<b>Suède (3)</b>	81,4	67,9	75,8	14,0	9,7	8,6	6,0
<b>Royaume-Uni (2)</b>	233,3	280,6	286,8	31,9	28,2	26,3	1,4
<b>Norvège</b>	70,7	58,2	53,0	22,7	17,5	15,9	16,8

(1) Pologne et Roumanie, 2002.

(2) Des changements méthodologiques sont intervenus entre 2000 et 2003.

(3) Le nombre total d'exploitations a été revu à la hausse en raison des informations supplémentaires sur le nombre de demandes de subventions ayant été rendues accessibles en 2005.

Source: Eurostat (tag00001, tag00015 et ef\_ov\_lusum)

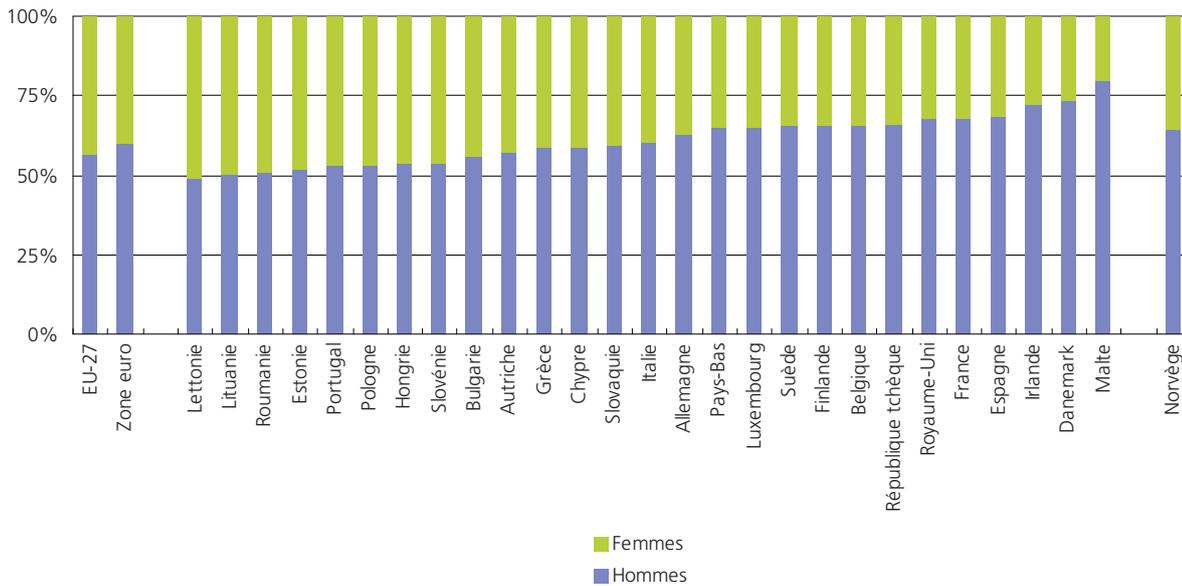
Exploitation agricole: unité technico-économique, soumise à une gestion unique et produisant des produits agricoles. L'exploitation peut également fournir d'autres produits et services (non agricoles).

Vaches laitières: vaches élevées exclusivement ou principalement pour la production de lait destiné à la consommation humaine et/ou de produits laitiers, y compris les vaches destinées à l'abattage (engraissées ou non entre leur dernière lactation et l'abattage).

Superficie irrigable: superficie maximale qui, au cours de l'année de référence, pourrait être irriguée avec les installations et la quantité d'eau normalement disponibles dans l'exploitation.

**Figure 7.2: Main-d'œuvre agricole régulière par sexe, 2005**

(en %)

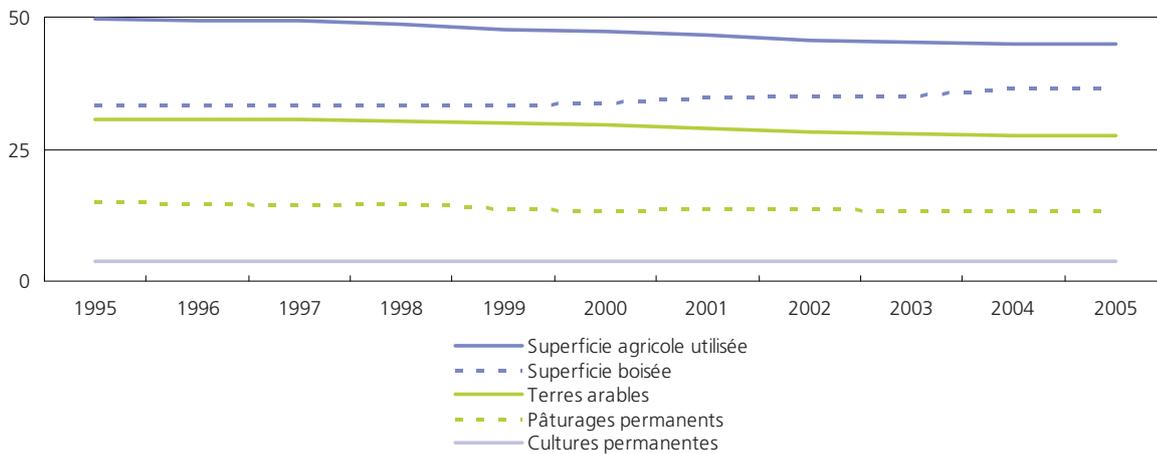


Source: Eurostat (tag00026)

La main-d'œuvre inclut tout le monde (au-dessus de l'âge de la scolarité obligatoire) ayant travaillé sur l'exploitation et pour le compte de cette dernière au cours des 12 derniers mois. On considère comme main-d'œuvre régulière tous les membres de la famille de l'exploitant travaillant sur l'exploitation (exploitant inclus) et la main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement.

**Figure 7.3: Superficie agricole par utilisation des sols dans l'UE (1)**

(en % de la superficie des terres)



(1) Total de l'UE basé sur les données pour la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et la Suède.

Source: Eurostat (agr\_is)

Tableau 7.2: Main-d'œuvre agricole, 2005

	Main- d'œuvre agricole totale (en milliers d'UTA) (1)	Temps de travail: main- d'œuvre agricole régulière (en %)	Temps de travail: main- d'œuvre agricole à temps plein (en %)	Temps de travail: main- d'œuvre agricole féminine régulière (en %)	Temps de travail: main- d'œuvre agricole familiale (en %)	Exploitants agricoles en tant que personne physique (en milliers)	Exploitants agricoles < 35 ans (en milliers)	Exploitants agricoles ? 65 ans (en milliers)
<b>EU-27</b>	12 714	92	33	35	81	14 222	956	4 722
<b>Zone euro</b>	5 609	89	44	28	73	5 311	298	1 759
<b>Belgique</b>	70	96	71	29	80	48	3	10
<b>Bulgarie</b>	625	96	41	39	87	531	22	222
<b>République tchèque</b>	152	94	67	30	25	39	4	7
<b>Danemark</b>	58	96	69	22	62	48	3	9
<b>Allemagne</b>	643	92	51	29	70	385	35	28
<b>Estonie</b>	37	97	43	46	64	27	2	8
<b>Irlande</b>	152	98	60	22	93	132	11	32
<b>Grèce</b>	601	85	21	30	82	833	57	307
<b>Espagne</b>	993	81	41	20	65	1 028	54	359
<b>France</b>	855	89	66	25	49	474	42	75
<b>Italie</b>	1 374	90	37	29	82	1 699	56	735
<b>Chypre</b>	29	89	30	31	73	45	1	12
<b>Lettonie</b>	137	98	35	50	86	129	10	37
<b>Lituanie</b>	222	97	8	48	87	252	13	81
<b>Luxembourg</b>	4	97	62	27	83	2	0	0
<b>Hongrie</b>	463	98	25	38	79	707	55	195
<b>Malte</b>	4	100	38	13	91	11	1	3
<b>Pays-Bas</b>	174	92	58	25	63	78	4	13
<b>Autriche</b>	166	97	51	41	89	167	18	19
<b>Pologne</b>	2 274	97	33	42	94	2 473	313	422
<b>Portugal</b>	398	93	33	41	83	317	7	150
<b>Roumanie</b>	2 596	93	3	43	91	4 238	218	1 849
<b>Slovénie</b>	95	95	26	40	91	77	3	26
<b>Slovaquie</b>	99	97	43	33	43	67	3	20
<b>Finlande</b>	83	94	56	32	84	70	6	4
<b>Suède</b>	71	96	43	25	75	71	4	15
<b>Royaume-Uni</b>	339	94	55	24	69	274	9	84
<b>Norvège</b>	59	95	35	25	83	53	5	4

(1) UTA: unité de travail annuel.

Source: Eurostat (tag00020, tag00026, tag00022, tag00021, tag00028, tag00029 et tag00030)

La main-d'œuvre inclut toutes les personnes (au-dessus de l'âge légal) ayant travaillé sur l'exploitation et pour le compte de cette dernière au cours des 12 derniers mois. Le temps de travail de chaque personne est enregistré en pourcentage d'un temps plein. Une UTA correspond au travail d'un employé à plein temps.

On considère comme main-d'œuvre régulière tous les membres de la famille de l'exploitant travaillant sur l'exploitation (exploitant inclus) et la main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement.

L'exploitant agricole est la personne physique ou morale qui tire profit de l'activité agricole. Ne sont comptabilisés que les exploitants individuels et non pas les exploitants d'exploitations en holding.

Tableau 7.3: Superficie par utilisation des sols, 2006

	Superficie des terres (en milliers d'hectare) (1)	Superficie agricole utilisée (en %) (2)	Cultures permanentes (en %) (3)	Pâturages permanents (en %) (4)	Terres arables (en %) (5)	Superficie boisée (en %) (6)	Terrains bâtis (en %) (7)
Belgique	3 028	45,7	0,7	17,1	27,8	20,4	19,0
Bulgarie	10 863	47,8	1,7	17,3	28,5	34,5	7,4
République tchèque	7 727	46,2	0,5	11,5	34,1	34,2	10,3
Danemark	4 240	64,1	0,2	5,4	58,5	11,5	16,9
Allemagne	34 895	48,8	0,6	14,4	33,8	:	12,8
Estonie	4 239	18,0	0,3	4,6	13,1	53,9	:
Irlande	6 889	62,5	0,0	45,2	17,2	:	:
Grèce	13 065	24,9	8,7	5,7	16,2	30,7	:
Espagne	49 959	50,8	10,0	15,3	25,3	38,0	3,8
France	54 255	54,5	2,1	18,3	33,8	28,7	8,0
Italie	29 412	50,0	8,4	15,0	26,3	34,6	:
Chypre	924	17,2	4,6	0,1	12,5	:	2,2
Lettonie	6 229	27,8	0,2	10,1	17,5	46,6	3,3
Lituanie	6 268	44,5	0,6	13,8	29,7	33,5	2,9
Luxembourg	256	50,3	0,6	26,4	23,4	35,1	8,5
Hongrie	8 961	65,0	2,3	11,3	50,3	19,8	:
Malte	32	32,4	3,4	:	25,8	:	:
Pays-Bas	3 379	56,9	1,1	24,1	31,4	10,3	13,9
Autriche	8 245	39,3	0,8	21,7	16,7	40,1	4,6
Pologne	30 427	52,4	1,1	10,6	40,6	30,2	6,6
Portugal	9 147	41,2	8,4	15,2	17,3	36,3	18,3
Roumanie	22 998	62,0	1,8	20,4	39,1	29,3	4,3
Slovénie	2 014	24,3	1,4	14,2	8,8	63,7	4,1
Slovaquie	4 810	40,3	0,5	11,1	27,9	41,7	7,5
Finlande	30 460	7,5	0,0	0,1	7,4	:	2,2
Suède	40 851	7,8	0,0	1,4	6,5	57,5	2,7
Royaume-Uni	24 082	69,6	0,1	46,7	22,8	:	:
Croatie	5 659	20,9	1,3	4,6	14,9	35,3	5,6
Turquie	76 963	:	3,6	19,0	:	:	:

(1) Allemagne et Portugal, 2001; France, Lettonie, Roumanie et Croatie, 2005.

(2) Allemagne et Portugal, 2001; Royaume-Uni, 2003; France, Irlande, Italie, Lettonie, Suède, Roumanie et Croatie, 2005.

(3) Allemagne et Portugal, 2001; Royaume-Uni, 2003; République tchèque, 2004; France, Irlande, Italie, Lettonie, Autriche, Suède, Roumanie, Croatie et Turquie, 2005.

(4) Allemagne et Portugal, 2001; Royaume-Uni, 2003; France, Irlande, Italie, Lettonie, Roumanie et Croatie et Turquie, 2005.

(6) Allemagne et Portugal, 2001; Croatie, 2003; République tchèque, 2004; France, Irlande, Italie, Lettonie, Autriche et Roumanie, 2005.

(7) Espagne et Luxembourg, 1990; Finlande, 1995; Lettonie, 1999; Danemark, Allemagne, Chypre, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Suède et Croatie, 2000; Bulgarie, République tchèque, Lituanie, Roumanie, Slovénie et Slovaquie, 2002; Belgique et France, 2003.

Source: Eurostat (agr\_is et tsdnr510), European Environment Agency

Les terrains bâtis et terrains connexes sont définis dans le questionnaire commun Eurostat/OCDE comme terrains résidentiels (3.1), terrains industriels (3.2), terrains utilisés pour les carrières, puits et mines (3.3.), terrains commerciaux (3.4), terrains utilisés pour les services publics (3.5), terrains à usage mixte (3.6), terrains utilisés pour les transports et communications (3.7), les infrastructures techniques (3.8), terrains à usage de loisirs et autres espaces ouverts (3.9). Les bâtiments d'exploitation agricole, les cours et les annexes dispersés sont exclus. Certains chiffres peuvent correspondre aux données disponibles au cours de l'année la plus proche (dans une limite de +/- 1 ou 2 années avant ou après). LU: le total exclut les catégories suivantes, 3.5, 3.6, 3.8 et 3.9.

## 7.2 LA PRODUCTION, LES INDICES DE PRIX ET LES REVENUS AGRICOLES

### INTRODUCTION

Un des principaux objectifs de la politique agricole commune (PAC) reste d'offrir aux exploitants des conditions de vie raisonnables. Bien que ce concept ne soit pas explicitement défini, le revenu des activités agricoles constitue l'une des mesures suivies. Parmi les comptes économiques de l'agriculture (CEA), les comptes macro-économiques constituent l'une des sources de données fournissant de telles mesures du revenu (voir la définition ci-après). Cet ensemble de données permet d'analyser le processus de production de l'industrie agricole et le revenu primaire qui en découle. Les CEA fournissent des informations clés sur la viabilité économique de l'agriculture, sur sa contribution à la richesse d'un État membre, ainsi que sur la structure et la composition des intrants et de la production agricoles. Ils présentent, de plus, la rémunération des facteurs de production et les relations qui existent entre les prix et les quantités des intrants et de la production, et répondent à la nécessité de disposer d'informations comparables à l'échelle internationale.

Eurostat recueille également les prix agricoles annuels absolus (en principe nets de TVA) pour comparer les niveaux de prix entre les États membres et pour étudier les canaux de vente. Les indices des prix agricoles pour les produits et les moyens de production agricoles sont en revanche utilisés principalement pour analyser les variations de prix et leur effet sur le revenu agricole.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les CEA comprennent un compte de production, un compte d'exploitation, un compte du revenu d'entreprise et des éléments d'un compte de capital. Pour les postes «production» des activités agricoles, de chasse et les services connexes, les États membres transmettent à Eurostat les valeurs aux prix de base ainsi que leurs composantes (la valeur aux prix à la production, les subventions sur les produits et les impôts sur les produits). Pour les postes de consommation intermédiaire, les valeurs au prix d'acquisition sont transmises. Les données pour le compte de production et la formation brute de capital fixe sont transmises en prix courants et en prix de l'année précédente.

Trois indicateurs de revenu sont calculés à partir des CEA: l'indice de revenu réel des facteurs dans l'agriculture par unité de travail annuel (indicateur de revenu A), l'indice de revenu réel d'entreprise agricole par unité de travail non-salarié annuel (indicateur B) et le revenu net d'entreprise agricole (indicateur C). Les données annuelles des CEA et les indicateurs de revenu sont actuellement disponibles pour l'EU-27 de 1998 à 2006.

Les indices des prix agricoles de l'UE sont calculés au moyen d'une formule de Laspeyres pondérée en fonction de l'année de base (2000=100).

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

La valeur ajoutée brute de l'industrie agricole de l'EU-27 aux prix à la production (calculés en déduisant la consommation intermédiaire de la production de l'industrie agricole aux prix à la production) était supérieure de 3,5 % en 2006 par rapport au niveau de 2005. Ce niveau est légèrement plus élevé que celui de 2000 (3,3 %) mais est inférieur de 2,1 % par rapport au pic relatif atteint en 2004. L'évolution de la valeur ajoutée brute aux prix à la production depuis 2004 a reflété, dans une large mesure, des variations similaires dans la valeur de la production végétale aux prix à la production.

Parallèlement à l'augmentation de la valeur ajoutée brute aux prix de la production en 2006, le revenu de l'activité agricole a connu une augmentation d'environ 3,9 % (indicateur A). Cette augmentation est la conséquence d'une diminution de la main-d'œuvre agricole (-2,7 %) et de la croissance du revenu réel des facteurs de production (1,1 %). Des différences importantes entre les États membres ont été observées dans l'évolution du revenu de l'activité agricole. Tous les États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 (à l'exception de Chypre) et en 2007 ont enregistré en 2006 des revenus moyens d'activité agricole qui étaient plus élevés qu'en 2000. Ainsi, le revenu agricole dans les États membres baltes a doublé pendant cette période. À l'opposé, les baisses les plus significatives ont été enregistrées entre 2000 et 2006 en Grèce, en Irlande et en Italie.

### SOURCES

#### Pocketbooks

Agriculture – Main statistics 2005-2006  
Agricultural Statistics – Data 1995-2005

#### Méthodologies et documents de travail

Manuel de la statistique UE des prix agricoles (PDF)  
Règlement n° 138/2004 relatif aux comptes économiques de l'agriculture dans la Communauté (PDF)

#### Données Internet

##### Agriculture

- Comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture
- Comptes économiques de l'agriculture
  - Comptes économiques de l'agriculture – valeurs à prix courants
  - Comptes économiques de l'agriculture – valeurs aux prix de l'année précédente
  - Comptes économiques de l'agriculture – valeurs à prix constants (2000=100)
  - Comptes économiques de l'agriculture – indices: volume, prix, valeurs
  - Comptes économiques de l'agriculture – revenu du secteur agricole (indicateurs A, B, C)
- Prix et indices des prix agricoles
  - Prix de vente des produits agricoles (prix absolus)
  - Indice des prix des produits agricoles

Tableau 7.4: Production agricole et valeur ajoutée

(en millions d'euros)

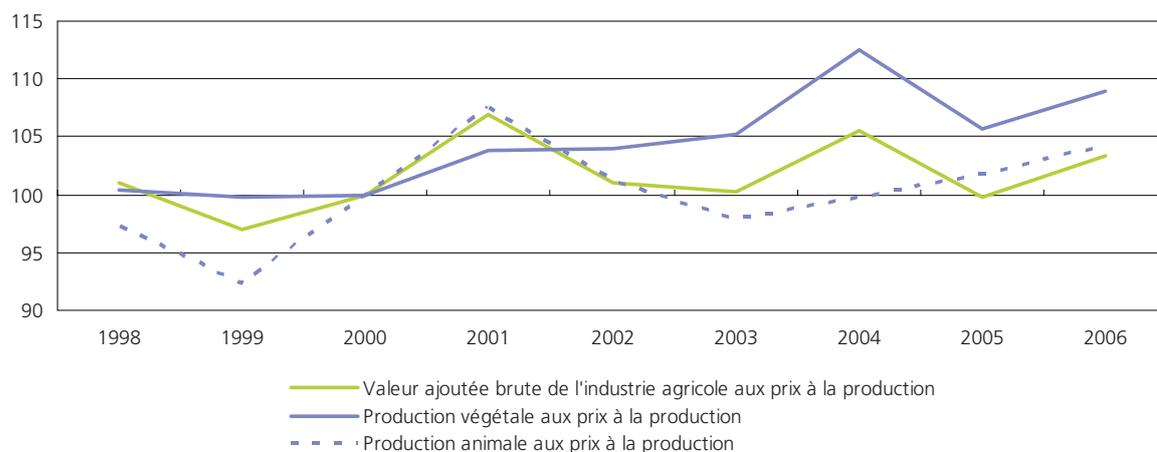
	Valeur ajoutée brute de l'industrie agricole aux prix à la production			Production végétale aux prix à la production			Production animale aux prix à la production		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
<b>EU-27</b>	:	139 889	134 491	:	155 242	163 123	:	135 765	131 170
<b>Zone euro (1)</b>	106 547	110 819	104 910	118 242	121 772	126 610	93 065	97 751	93 062
<b>Belgique</b>	2 431	2 289	2 413	2 903	3 035	3 224	4 009	3 869	3 593
<b>Bulgarie</b>	1 005	1 803	1 548	975	1 515	1 758	875	1 531	1 109
<b>République tchèque</b>	:	1 030	786	:	1 619	1 718	:	1 572	1 574
<b>Danemark</b>	3 091	2 981	2 384	2 829	2 623	2 566	4 918	5 311	4 998
<b>Allemagne</b>	13 104	16 104	12 900	19 754	18 949	18 844	19 907	20 739	19 546
<b>Estonie</b>	112	158	186	157	142	169	186	228	275
<b>Irlande</b>	2 323	1 988	1 847	1 248	1 312	1 465	3 863	3 778	3 780
<b>Grèce</b>	6 368	6 395	6 050	6 768	6 516	6 403	2 245	2 611	2 741
<b>Espagne</b>	19 225	20 977	20 523	17 449	19 323	20 759	11 316	13 902	13 412
<b>France</b>	23 812	23 840	23 141	29 903	30 344	31 812	22 471	22 953	21 610
<b>Italie</b>	24 749	25 330	24 259	24 032	24 960	25 285	13 414	14 326	13 382
<b>Chypre</b>	:	365	340	:	:	288	:	:	293
<b>Lettonie</b>	:	218	197	:	217	348	:	278	317
<b>Lituanie</b>	456	353	321	589	561	555	471	564	720
<b>Luxembourg</b>	103	95	98	77	72	82	150	149	146
<b>Hongrie</b>	:	1 983	1 920	:	2 587	3 137	:	2 561	1 996
<b>Malte</b>	:	71	46	:	52	42	:	80	62
<b>Pays-Bas</b>	9 061	8 589	8 451	8 697	9 779	11 118	9 302	8 684	8 152
<b>Autriche</b>	1 999	2 237	2 309	2 176	2 282	2 395	2 547	2 669	2 634
<b>Pologne</b>	:	5 791	5 334	:	7 058	6 667	:	7 137	7 772
<b>Portugal</b>	2 646	2 305	2 442	3 854	3 821	3 835	2 187	2 284	2 328
<b>Roumanie</b>	:	5 612	6 818	:	6 635	8 876	:	3 854	4 024
<b>Slovénie</b>	400	359	343	513	408	478	472	521	468
<b>Slovaquie</b>	546	395	448	694	658	738	803	695	775
<b>Finlande</b>	724	669	478	1 379	1 380	1 389	1 655	1 786	1 740
<b>Suède</b>	1 210	987	1 034	1 771	1 665	1 569	2 392	2 201	2 056
<b>Royaume-Uni</b>	8 601	7 610	7 877	7 939	7 731	7 603	11 635	11 479	11 669
<b>Norvège</b>	943	842	833	1 182	1 208	1 230	1 559	1 518	1 646
<b>Suisse</b>	3 324	2 823	2 390	3 448	3 028	2 595	3 433	3 359	3 100

(1) ZE-12.

Source: Eurostat (aact\_eaa01, tag00100 et tag00101)

**Figure 7.4: Production agricole et valeur ajoutée dans l'EU-27**

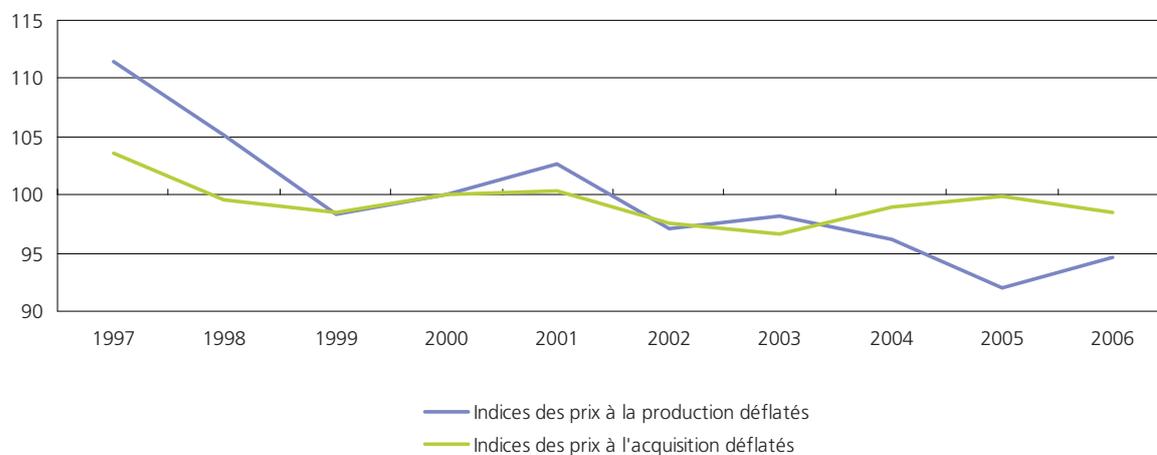
(2000=100)



Source: Eurostat (aact\_eaa01, tag00100 et tag00101)

**Figure 7.5: Prix à la production agricole et prix d'acquisition dans l'EU-27**

(2000=100)



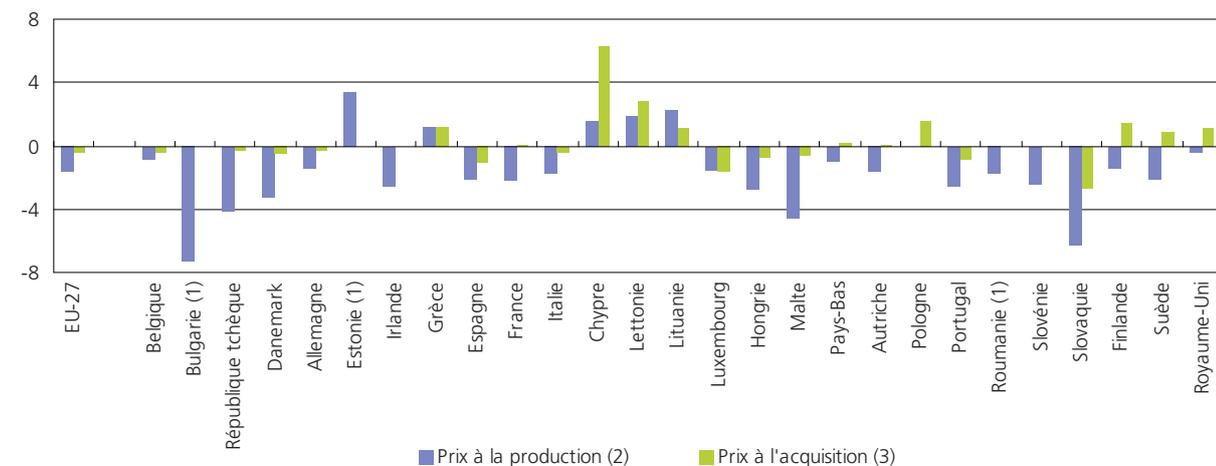
Source: Eurostat (tag00047 et tag00052)

Les indices donnent de l'information sur l'évolution des prix à la production pour l'ensemble de la production agricole. Les sous-indices ont été pondérés par la valeur des ventes en 2000. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices harmonisés des prix à la consommation.

Les indices donnent de l'information sur l'évolution des prix d'achat pour l'ensemble des moyens de production agricole. Les sous-indices ont été pondérés par la valeur des achats en 2000. Les indices nominaux sont déflatés à l'aide des indices harmonisés des prix à la consommation.

**Figure 7.6: Prix à la production agricole et prix d'acquisition, 2001-2006**

(taux de croissance annuels moyens des indices de prix déflatés, en %)



(1) Prix à l'acquisition, non disponible.

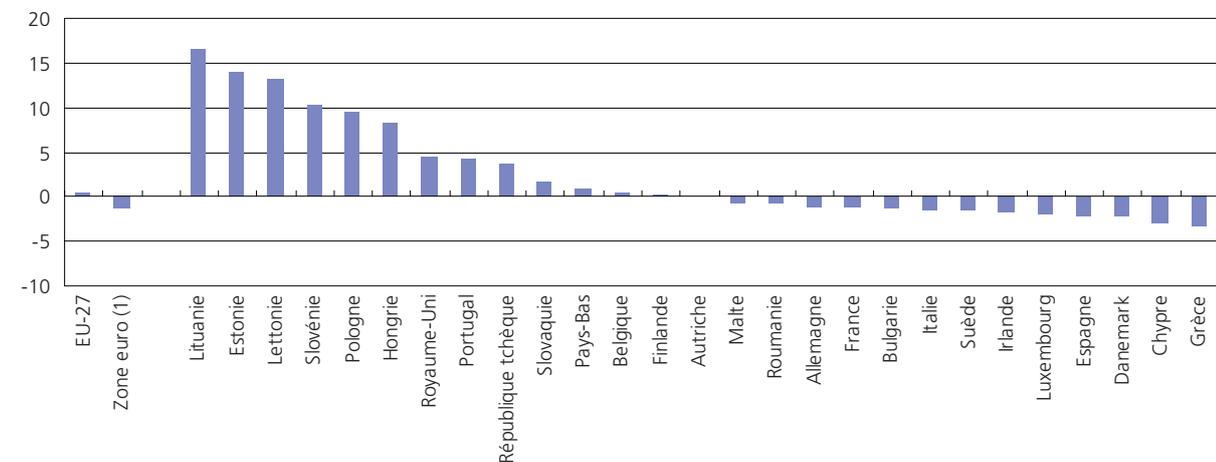
(2) Estonie et Chypre, 2000-2005.

(3) Chypre, Pologne et Slovaquie, 2000-2005.

Source: Eurostat (tag00047 et tag00053)

**Figure 7.7: Revenu de l'activité agricole (indicateur A), 2001-2006**

(taux de croissance annuels moyens, en %)



(1) ZE-12.

Source: Eurostat (tag00057)

Tableau 7.5: Revenu de l'activité agricole (indicateur A)

(2000=100)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>EU-27</b>	:	:	:	:	100,0	109,9	106,8	108,0	116,2	107,9	112,1
<b>Zone euro (1)</b>	97,6	99,4	97,3	96,7	100,0	102,2	95,2	95,5	97,6	92,9	95,1
<b>Belgique</b>	95,6	99,7	95,2	88,8	100,0	91,7	81,0	89,5	91,1	86,2	94,1
<b>Bulgarie</b>	:	:	:	:	100,0	111,8	90,5	84,7	92,3	98,1	104,3
<b>République tchèque</b>	:	:	97,8	82,3	100,0	127,2	99,6	87,3	138,8	143,3	152,3
<b>Danemark</b>	113,0	108,3	81,3	80,2	100,0	115,3	81,6	79,6	91,0	95,8	103,2
<b>Allemagne</b>	84,6	87,4	78,5	77,7	100,0	127,0	108,9	83,0	125,2	113,8	119,7
<b>Estonie</b>	97,7	97,5	126,3	73,7	100,0	116,7	109,2	154,8	226,5	237,1	224,7
<b>Irlande</b>	94,7	93,2	90,8	86,3	100,0	98,6	93,5	92,9	90,4	104,2	90,3
<b>Grèce</b>	107,7	106,4	104,9	103,4	100,0	101,7	98,2	90,4	84,6	85,2	86,2
<b>Espagne</b>	104,4	105,2	100,9	94,6	100,0	108,0	104,8	118,3	110,6	96,6	97,4
<b>France</b>	99,0	101,3	105,6	101,3	100,0	100,9	97,7	95,9	93,5	87,4	94,8
<b>Italie</b>	103,3	102,0	99,7	105,1	100,0	98,0	96,6	96,7	90,2	94,0	90,9
<b>Chypre</b>	:	:	:	102,5	100,0	112,1	112,3	107,5	96,9	94,9	96,8
<b>Lettonie</b>	:	:	115,9	83,2	100,0	120,5	115,9	126,2	205,2	212,3	224,2
<b>Lituanie</b>	:	122,8	130,0	105,3	100,0	92,6	86,0	96,6	150,4	191,4	199,5
<b>Luxembourg</b>	104,7	102,1	116,1	104,7	100,0	101,7	104,2	95,7	92,9	91,8	92,5
<b>Hongrie</b>	:	:	136,8	104,5	100,0	107,9	91,4	93,4	148,6	153,9	160,5
<b>Malte</b>	:	:	115,0	110,3	100,0	113,7	113,9	109,3	110,7	112,1	109,2
<b>Pays-Bas</b>	111,1	119,3	106,9	99,1	100,0	93,4	79,6	85,5	80,1	84,4	97,2
<b>Autriche</b>	105,8	97,9	94,2	93,8	100,0	114,4	108,0	108,6	110,4	107,9	114,6
<b>Pologne</b>	:	:	113,8	98,5	100,0	115,0	103,9	96,0	180,9	163,4	180,7
<b>Portugal</b>	125,6	105,8	95,6	116,6	100,0	106,4	101,4	123,0	142,5	128,8	131,1
<b>Roumanie</b>	:	:	158,2	120,9	100,0	174,6	159,7	192,1	279,0	155,5	167,4
<b>Slovénie</b>	86,9	101,4	99,3	93,0	100,0	86,3	117,6	89,0	141,3	143,9	141,2
<b>Slovaquie</b>	105,9	111,1	98,5	104,1	100,0	113,6	106,7	100,3	129,7	120,9	123,0
<b>Finlande</b>	85,1	82,8	66,8	82,1	100,0	98,6	97,5	96,9	95,3	108,5	100,0
<b>Suède</b>	95,7	101,1	104,5	91,1	100,0	107,8	119,2	118,0	106,4	99,1	99,6
<b>Royaume-Uni</b>	160,0	123,0	105,4	103,2	100,0	107,0	118,1	137,6	128,1	125,9	133,9

(1) ZE-12.

Source: Eurostat (tag00057)

L'indicateur A correspond à la valeur ajoutée nette déflatée (c'est-à-dire réelle) au coût des facteurs de l'agriculture par unité de travail annuel total. L'indice des prix implicites du PIB est utilisé comme déflateur.



## 7.3 LES PRODUITS AGRICOLES

### INTRODUCTION

La collecte des données relatives aux produits agricoles est importante pour comprendre les variations sur les marchés entre les États membres, aussi bien actuelles (estimations des niveaux de production pour l'année en cours) qu'historiques (pour permettre, par exemple, de distinguer les cycles des schémas de production variables), et pour analyser la réponse aux actions politiques ou tester les scénarios politiques. Ces données sont importantes, au même titre que la plupart des informations du côté de l'offre, pour comprendre les variations de prix correspondantes (particulièrement intéressantes pour les négociants en produits agricoles et les analystes politiques) et peuvent également illustrer les conséquences des décisions politiques prises en matière agricole.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

La collecte des statistiques annuelles sur la production de 200 cultures spécifiques (principalement pour les surfaces cultivées, la production et les rendements) est dans l'ensemble régie par des règlements du Conseil (voir ci-dessous la section sur les méthodologies), à l'exception des données sur les fruits et les légumes frais qui sont recueillies dans le cadre d'accords à l'amiable avec les États membres. Les chiffres de la production végétale concernent la production récoltée.

Les statistiques relatives au lait, aux œufs et aux produits à base de viande sont également collectées conformément à la législation communautaire. La production laitière couvre la production à la ferme de lait de vache, de brebis, de chèvre et de bufflonne. Les données sur les animaux prennent en compte la population d'animaux à la fin de l'année (en décembre).

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

L'EU-27 a produit 269,2 millions de tonnes de céréales en 2006: un peu moins de la moitié (47,4 %) était du blé, un cinquième (21 %) de l'orge et un autre cinquième du maïs grain (20,9 %).

La France et l'Allemagne étaient, de loin, les plus grands États membres producteurs de céréales, de betteraves à sucre et de colza, représentant à eux deux près de 40 % de la production de céréales et de betteraves à sucre de l'EU-27 et presque 60 % de la production de colza de l'EU-27, en 2006.

Tandis que la production de céréales, de pommes de terre et de betteraves à sucre a diminué entre 2002 et 2006 dans l'EU-27, la production de colza a augmenté. L'augmentation des prix du pétrole brut et les politiques d'incitation à la production et à l'utilisation de biocarburants tels que le bio-diester, produit à partir de graines de colza, sont (au moins en partie) à l'origine de cette évolution.

Au sein de l'EU-27, les légumes les plus importants en termes de production étaient les tomates, les carottes et les oignons, tandis que les fruits les plus importants étaient les pommes, les oranges et les poires. L'Espagne et l'Italie étaient, de loin, les plus grands pays producteurs de fruits et de légumes frais au sein de l'EU-27. En effet, à eux deux ces États membres produisent plus de fruits que l'ensemble des autres États membres.

Le principal produit à base de viande dans l'UE est la viande de porc (21,4 millions de tonnes produites dans l'EU-25 en 2006), loin devant tous les autres types de viande, tels que le bouf ou le veau (7,9 millions de tonnes en 2006). Un peu plus d'un cinquième (21,8 %) de la production de porcs dans l'EU-25 provenait d'Allemagne, les deuxième et troisième plus importants producteurs étant l'Espagne (15,1 %) et la France (10,6 %). Un peu moins d'un cinquième (19,1 %) de la viande de bouf/veau dans l'EU-25 était produite en France en 2006, suivie de l'Allemagne (15,1 %), de l'Italie (14,1 %) et du Royaume-Uni (10,7 %). Il existe non seulement des différences entre les États membres dans la production de viande, mais également dans la consommation moyenne de viande, qui s'explique, en partie seulement, par des alertes sanitaires régionales. Parmi les États membres pour lesquels des données sont disponibles, le niveau de consommation moyenne de viande était le plus élevé en Espagne avec 134 kg par habitant, soit environ deux fois la moyenne au Royaume-Uni en 2003.

La production laitière est organisée de manière très différente selon les États membres, en raison de la diversité des tailles de cheptels laitiers, d'exploitations et des rendements. Toutefois, la production laitière est contrôlée depuis 1984 dans le cadre d'un système de quotas laitiers, qui limite véritablement la quantité de lait produite. L'Allemagne et la France détiennent, de loin, les quotas les plus importants. Les 27,4 millions de tonnes de lait collectés en Allemagne en 2005 représentaient presque le double de la production du troisième producteur, le Royaume-Uni. Un tiers (33,3 %) du lait collecté dans l'UE en 2005 a été transformé en fromage; le beurre représente la deuxième part la plus élevée (29,5 %). Environ un huitième (13,1 %) seulement du lait collecté a été utilisé comme lait de consommation en 2005.

**SOURCES****Pocketbooks**

Agriculture – Main statistics 2005-2006

**Méthodologies et documents de travail**

Règlement (CEE) n° 837/90 du Conseil concernant les informations statistiques à fournir par les États membres sur la production de céréales et règlement (CEE) n° 959/93 du Conseil concernant les informations statistiques à fournir sur les produits végétaux autres que les céréales.

Les statistiques dans le domaine du lait sont régies par la directive 96/16/CE du Conseil et par la directive 2003/107/CE du Parlement européen et du Conseil.

Pour les espèces porcine, bovine, ovine et caprine, les règles applicables à la production des statistiques sont fixées dans les directives 93/23/CEE, 93/24/CEE et 93/25/CEE et dans les décisions de la Commission 2004/760/CE, 2004/761/CE et 2004/747/CE.

**Donnees Internet****Agriculture**

Produits agricoles

Produits végétaux

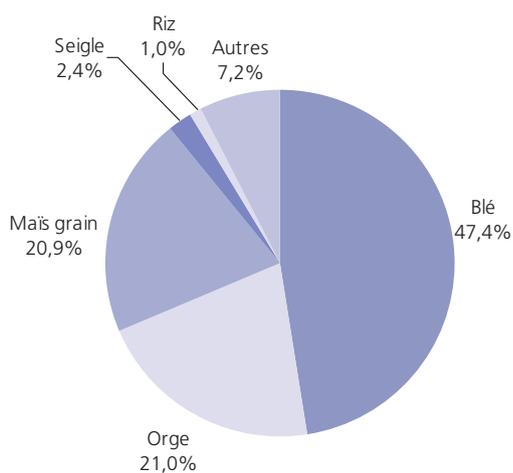
Élevage de volailles

Lait et production de lait

Production animale

**Figure 7.8: Production de céréales dans l'EU-27, 2006 (1)**

(en %)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (apro\_cpp\_crop)

Tableau 7.6: Production agricole de végétaux, 2006

(en milliers de tonnes)

	Céréales (1)	Pommes de terre	Betteraves à sucre (2)	Colza	Légumes (3)	Fruits (4)
<b>EU-27</b>	269 186	56 702	111 905	15 812	63 561	73 914
<b>Zone euro (5)</b>	164 504	32 618	79 181	9 861	49 610	56 141
<b>Belgique</b>	2 742	2 593	5 667	34	1 531	572
<b>Bulgarie</b>	5 532	386	27	29	778	561
<b>République tchèque</b>	6 386	692	3 138	880	296	397
<b>Danemark</b>	8 632	1 361	2 314	342	245	71
<b>Allemagne</b>	43 475	10 031	20 647	5 337	3 012	2 588
<b>Estonie</b>	619	153	0	85	33	6
<b>Irlande</b>	2 090	404	1 395	18	274	18
<b>Grèce</b>	3 574	855	1 600	0	3 623	5 448
<b>Espagne</b>	19 363	2 502	6 045	9	13 575	20 038
<b>France</b>	61 726	6 354	29 879	4 145	5 872	10 141
<b>Italie</b>	20 207	1 783	4 770	6	13 495	22 112
<b>Chypre</b>	67	125	0	0	140	250
<b>Lettonie</b>	1 159	551	474	122	155	46
<b>Lituanie</b>	1 856	409	717	170	151	126
<b>Luxembourg</b>	162	16	0	16	1	25
<b>Hongrie</b>	14 467	564	2 454	338	1 779	1 386
<b>Malte</b>	:	19	0	0	65	9
<b>Pays-Bas</b>	1 750	6 240	5 414	12	4 027	708
<b>Autriche</b>	4 460	655	2 493	137	528	1 131
<b>Pologne</b>	21 776	8 982	11 475	1 652	4 420	3 210
<b>Portugal</b>	1 167	611	320	0	1 671	2 159
<b>Roumanie</b>	15 759	4 016	1 152	175	4 674	2 124
<b>Slovénie</b>	494	107	262	5	79	265
<b>Slovaquie</b>	2 929	263	1 371	260	140	91
<b>Finlande</b>	3 790	576	952	148	230	17
<b>Suède</b>	4 128	773	2 189	220	227	32
<b>Royaume-Uni</b>	20 878	5 684	7 150	1 674	2 542	383
<b>Croatie</b>	3 039	:	:	:	240	373
<b>ARY de Macédoine</b>	588	:	:	:	696	:
<b>Turquie</b>	30 427	:	:	:	25 886	14 991
<b>Islande</b>	3	:	:	:	:	:
<b>Norvège</b>	1 229	:	:	:	:	33

(1) Sauf riz; Croatie, 2005; Turquie, 2003; Islande, 1997.

(2) Irlande, 2005.

(3) Espagne, France et Croatie, 2005; Belgique, République tchèque, Pologne, Portugal et Roumanie, 2003; Suède, 2002; ancienne République yougoslave de Macédoine, 2001; zone euro, Allemagne et Irlande, 2000.

(4) Allemagne, Italie, Roumanie et Croatie, 2005; Portugal, 2003; Belgique, Bulgarie, Espagne et Suède, 2002; République tchèque, 2001; Irlande et Pays-Bas, 2000; zone euro, 1998.

(5) ZE-12.

Source: Eurostat (tag00031, tag00097 et tag00112)

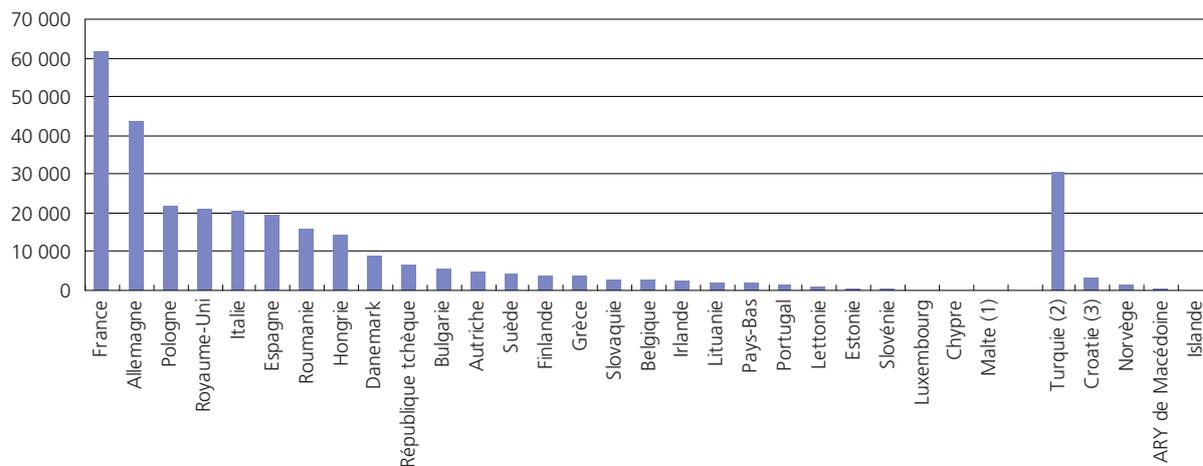
Les céréales comprennent le blé (blé commun, épeautre et blé dur), le seigle, le méteil, l'orge, l'avoine, le mélange de céréales autres que le méteil, le maïs grain, le sorgho, le triticale et d'autres céréales.

Les légumes comprennent les différents types de choux (choux, choux-fleurs et brocolis notamment), les autres légumes feuillus ou à tige (céleris, poireaux, laitues, épinards et asperges notamment), les légumes cultivés pour leurs fruits (par exemple les tomates, les concombres, les cornichons, les melons, les aubergines, les citrouilles et les poivrons rouges), les racines et les tubercules (par exemple les navets, les carottes, les oignons, l'ail, les betteraves et les radis), les légumes à cosse (petits pois et haricots notamment), les champignons de culture, les produits sauvages et d'autres légumes frais.

Les fruits comprennent les pommes, les poires, les fruits dénoyautés (les pêches ou les abricots par exemple), les fruits à coque (noix ou noisettes notamment), les autres fruits charnus (par exemple, les figues ou les kiwis), les baies, les agrumes, les raisins, les olives et les fruits sauvages.

**Figure 7.9: Production de céréales, 2006**

(en milliers de tonnes)



(1) Non disponible.

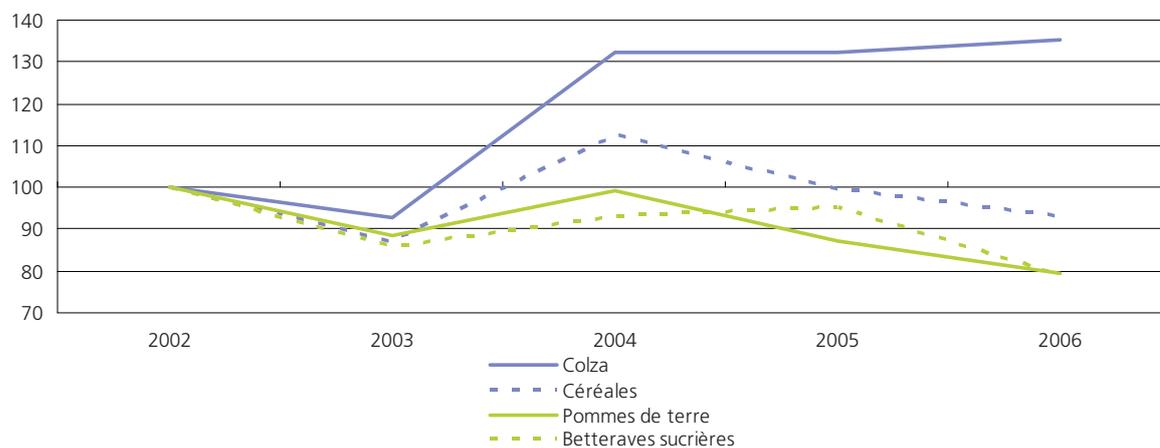
(2) 2003.

(3) 2005.

Source: Eurostat (tag00031)

**Figure 7.10: Production agricole de végétaux dans l'EU-27**

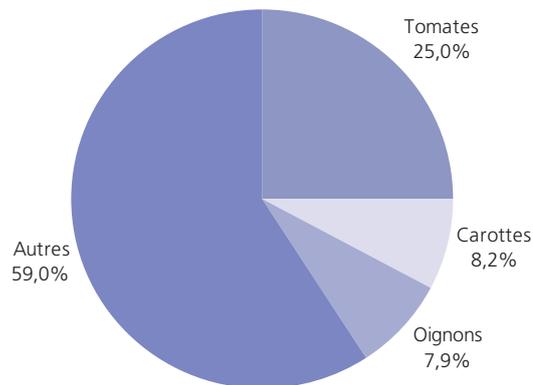
(2002=100)



Source: Eurostat (tag00104, tag00031, tag00108 et tag00106)

**Figure 7.11: Répartition de la production de légumes dans l'EU-27, 2006 (1)**

(% du total, en tonnes)



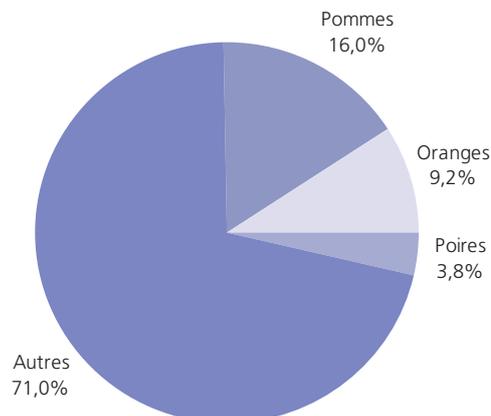
(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source: Eurostat (tag00035, tag00110, tag00111 et tag00097)

La production légumière correspond à la production de légumes récoltée au cours de l'année de référence. La production récoltée comprend les quantités commercialisées, mais aussi les quantités consommées directement à la ferme, les pertes et le gaspillage dans l'exploitation ainsi que les pertes au cours du transport, du stockage et de l'emballage. La production légumière résulte de l'activité de toutes les exploitations agricoles, spécialisées ou non, à l'exception des jardins potagers. Cette production agricole est destinée à la vente ou la consommation directe par le producteur.

**Figure 7.12: Répartition de la production de fruits dans l'EU-27, 2006**

(% du total, en tonnes)



Source: Eurostat (tag00036, tag00114, tag00113 et tag00112)

Tableau 7.7: Production agricole liée aux animaux

(en milliers de tonnes)

	Collecte de lait de vache, 2005 (1)	Beurre, 2005 (2)	Fromage, 2005 (3)	Bovins, 2006 (4)	Porcins, 2006 (4)	Ovins et caprins, 2006
<b>Belgique</b>	2 845	118	64	269	1 006	1
<b>Bulgarie</b>	803	4	86	66	243	:
<b>République tchèque</b>	2 543	43	121	80	359	2
<b>Danemark</b>	4 451	104	355	129	1 749	2
<b>Allemagne</b>	27 380	450	1 930	1 193	4 662	44
<b>Estonie</b>	571	8	28	14	35	:
<b>Irlande</b>	5 268	194	118	572	209	70
<b>Grèce</b>	660	2	156	61	123	114
<b>Espagne</b>	5 899	59	302	671	3 230	238
<b>France</b>	23 388	423	1 828	1 510	2 263	129
<b>Italie</b>	10 127	122	1 103	1 111	1 556	66
<b>Chypre</b>	145	1	13	4	53	7
<b>Lettonie</b>	502	7	32	21	38	0
<b>Lituanie</b>	1 200	12	79	47	106	1
<b>Luxembourg</b>	258	:	3	9	10	0
<b>Hongrie</b>	1 594	11	64	34	488	1
<b>Malte</b>	42	:	3	1	8	0
<b>Pays-Bas</b>	10 479	160	672	355	1 230	5
<b>Autriche</b>	2 621	30	140	215	505	0
<b>Pologne</b>	8 825	170	536	355	2 071	1
<b>Portugal</b>	1 921	27	66	105	339	13
<b>Roumanie</b>	1 109	12	66	150	617	:
<b>Slovénie</b>	508	4	22	38	34	0
<b>Slovaquie</b>	968	8	43	21	122	1
<b>Finlande</b>	2 362	57	97	87	208	1
<b>Suède</b>	3 163	44	118	137	264	4
<b>Royaume-Uni</b>	14 038	130	346	847	697	330

(1) Belgique et Irlande, 2004.

(2) Belgique et Irlande, 2004; Slovénie, 2002.

(3) Belgique, Irlande et Hongrie, 2004; Luxembourg, 1997.

(4) Bulgarie, 2000; Roumanie, 1998.

Source: Eurostat (tag00037, tag00038, tag00040, tag00044, tag00042 et tag00045)

Les données couvrent le lait de vache collecté dans des fermes par des laiteries agréées. Il faut faire la distinction entre le lait collecté par des laiteries et la production de lait à la ferme. La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme. Le lait produit à la ferme est par ailleurs utilisé pour la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

Les données concernent la production totale de beurre et d'autres produits à matière grasse jaune.

Plusieurs catégories de fromages sont regroupées sous l'appellation fromage. Elles se différencient principalement par leur teneur en eau. Les données présentées dans ce tableau se rapportent à tous les fromages, mais les statistiques européennes fournissent également des informations sur la production de sept catégories de fromages avec différentes teneurs en eau et compositions.

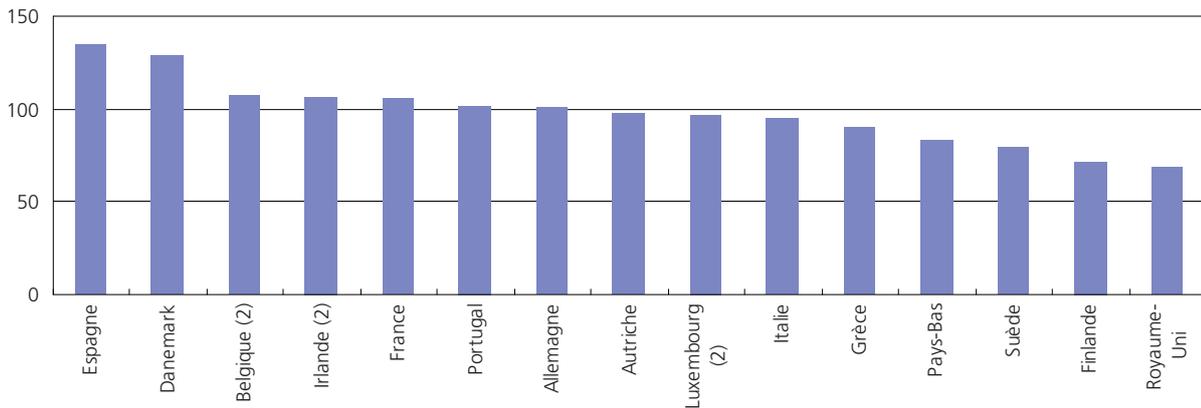
Cet indicateur exprime le poids carcasse des bovins (veaux, boeufs, taureaux, génisses et vaches) abattus par les abattoirs et à la ferme dont la viande est certifiée pour la consommation humaine.

Cet indicateur exprime le poids carcasse total des porcs abattus par les abattoirs et à la ferme dont la viande est certifiée pour la consommation humaine.

Cet indicateur exprime le poids carcasse des ovins, dont les agneaux, et des caprins abattus par les abattoirs ou en dehors de ces derniers, la viande étant certifiée pour la consommation humaine.

**Figure 7.13: Consommation de viande par habitant, 2003 (1)**

(en kg)



(1) Non disponible pour les États membres qui ne sont pas indiqués.

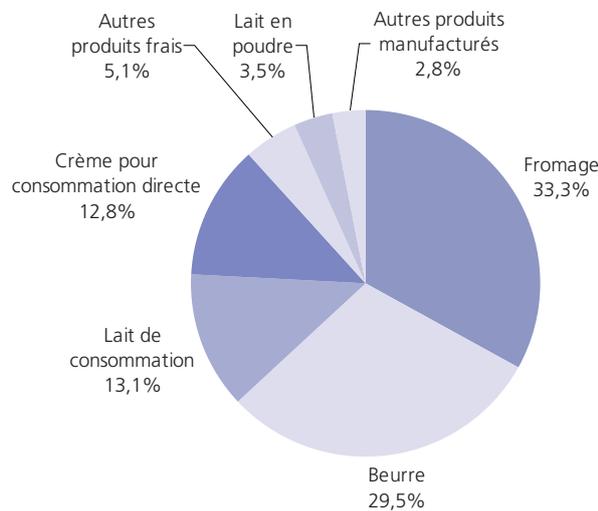
(2) 2002.

Source: Eurostat

La consommation humaine apparente par habitant est obtenue en divisant la consommation humaine par le nombre d'habitants (population résidente enregistrée dans les statistiques officielles au 30 Juin). Les personnes résidant normalement dans un pays mais temporairement absentes sont incluses dans le chiffre de la population totale, tandis que les étrangers résidant temporairement dans le pays sont exclus pour les mêmes raisons.

**Figure 7.14: Utilisation du lait dans l'UE, 2005 (1)**

(en %)



(1) La somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies; les chiffres sont fondés sur les données disponibles pour les États membres.

Source: Eurostat (apro\_mk\_farm)

## 7.4 L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

### INTRODUCTION

Environ 45 % de la superficie des terres de l'UE est cultivée. Ce seul fait souligne l'importance de l'agriculture pour l'environnement naturel de l'UE. Toutefois, les liens qui unissent ces deux éléments sont complexes. D'une part, au fil des siècles, l'agriculture a contribué à la création et au maintien de la diversité de précieux habitats semi-naturels et de paysages agricoles. Un grand nombre d'entre eux sont conservés grâce à diverses pratiques agricoles et la survie d'une multitude d'espèces sauvages dépend de l'agriculture. Mais, d'autre part, l'agriculture peut également avoir un impact négatif sur les ressources naturelles. La pollution du sol, de l'eau et de l'air, le morcellement des habitats et la disparition d'espèces sauvages peuvent être la conséquence des pratiques agricoles et de l'utilisation des sols. Compte tenu de la complexité de cette relation, il est devenu nécessaire d'intégrer des préoccupations environnementales et des clauses de sauvegarde à la politique agricole commune (PAC). De plus, une attention particulière a été accordée à la réduction des risques de dégradation environnementale par le biais de critères de conditionnalité (pour bénéficier de paiements directs, les exploitants doivent se conformer à des exigences dont certaines sont liées à la protection de l'environnement), de primes et de mesures environnementales ciblées. Dans le même temps, les exploitants sont encouragés à continuer de jouer un rôle positif dans l'amélioration de la durabilité des écosystèmes agricoles.

L'importance attachée à l'évaluation de l'interaction entre l'agriculture et l'environnement est soulignée par l'adoption par la Commission d'une liste de 28 indicateurs agro-environnementaux <sup>(62)</sup> en 2006.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

L'agriculture biologique est un exemple d'agriculture durable. L'agriculture biologique peut être définie comme une méthode de

(62) COM(2006) 508 final; pour plus d'informations, voir: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2006:0508:FIN:FR:PDF>.

production qui accorde la priorité à la protection de l'environnement et, en ce qui concerne la production animale, au bien-être des animaux.

Elle évite ou réduit grandement le recours à des produits chimiques de synthèse tels que des engrais, des pesticides, des additifs et des médicaments. Les données annuelles sont disponibles à partir de 1997.

L'indice de densité de l'élevage mesure la quantité d'animaux par hectare. Il s'agit du taux d'unités de bétail (converti à partir du nombre d'animaux à l'aide des coefficients standard) par hectare de superficie agricole utilisée.

La superficie irrigable est la superficie équipée pour l'irrigation.

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

Les consommateurs sont de plus en plus sensibilisés et portent un plus grand intérêt au parcours des produits alimentaires depuis la ferme jusqu'à leur assiette. À titre d'exemple de système de production agricole durable, de nombreuses exploitations agricoles sont passées aux méthodes certifiées de production biologique. Environ 11 % de la totalité de la superficie agricole utilisée en Autriche a été réservée à la production agricole biologique en 2005, ce qui correspond à la proportion la plus élevée parmi les États membres, suivie de l'Italie avec 8,4 %.

Le recours intensif à des pesticides peut avoir un impact négatif sur la biodiversité et augmente le risque d'infiltration dans les sources d'eau potable et dans la chaîne alimentaire. Les ventes totales de pesticides sont très variables entre les États membres, allant de niveaux particulièrement élevés en Belgique et en Italie (plus de 6 kg par hectare de superficie agricole utilisée) à des niveaux relativement faibles en Irlande, en Finlande et en Suède (moins de 0,7 kg par hectare). Dans une certaine mesure, ces différences reflètent les conditions climatiques, les types d'agriculture pratiqués et la variabilité du prix des pesticides.

### SOURCES

#### Méthodologies et documents de travail

Règlement n° 204/2006 de la Commission concernant les caractéristiques prises en compte dans l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2007

Règlement n° 2092/91 du Conseil définissant l'agriculture biologique

Food safety statistics – Inventory of data available in the EU Member States, EFTA and candidate countries

Building agro environmental indicators – Focussing on the European area frame survey LUCAS

#### Données Internet

##### Agriculture

Agriculture biologique

Superficie de production biologique

Production végétale biologique et rendements de la superficie entièrement convertie

Cheptel biologique

Nombre d'opérateurs biologiques enregistrés

Nombre d'opérateurs biologiques enregistrés transformant et important des produits biologiques

Produits biologiques d'origine animale

##### Denrées alimentaires: statistiques de la ferme à la table

Consommation alimentaire

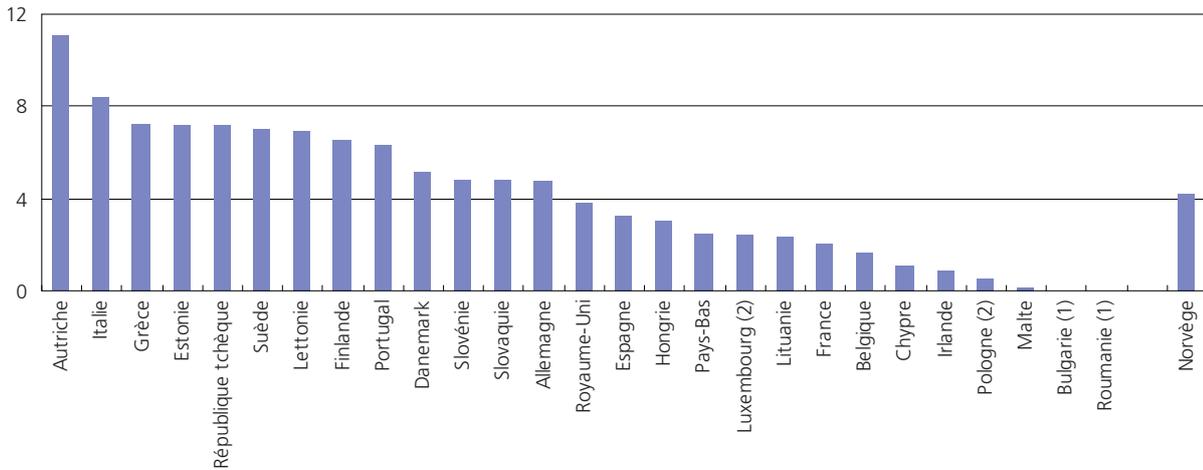
De la production à la distribution

Entrées dans la chaîne alimentaire

Acteurs impliqués dans la chaîne alimentaire

**Figure 7.15: Superficie occupée par l'agriculture biologique, 2005**

(en % de la SAU)



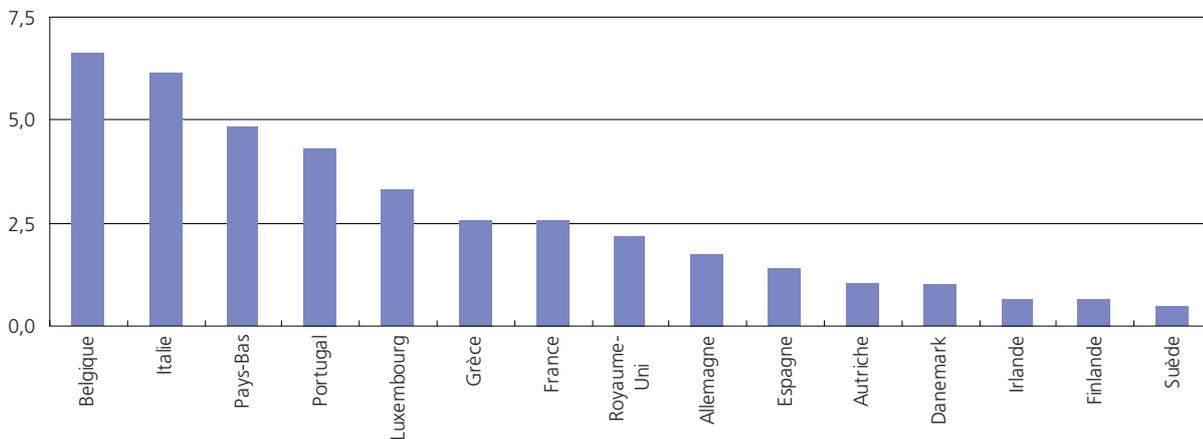
(1) Non disponible.

(2) Données pour l'agriculture biologique, 2004.

Source: Eurostat (food\_in\_porg1)

**Figure 7.16: Ventes de pesticides (1)**

(en kg de substance active par hectare de superficie agricole utilisée)



(1) Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Portugal et Suède, 2005; France, 2004; Irlande, 2003; Belgique, Danemark et Italie, 2002; Espagne et Finlande, 2001; Grèce et Luxembourg, 1999; Royaume-Uni, 1998; États membres restants, non disponible.

Source: Eurostat (tag00084 et agr\_is )

Volume total de pesticides vendus dans les États membres. Le total est la somme des fongicides, des herbicides, des insecticides et autres pesticides.

Tableau 7.8: Indicateurs environnementaux et agricoles, 2005

	Superficie agricole utilisée (SAU) (en milliers d'hectares)	Superficie consacrée à l'agriculture biologique (entièrement convertie) (en % de la SAU) (1)	Superficie biologique totale (en % de la SAU) (1, 2)	Superficie irrigable (en % de la SAU)	Densité du bétail (en unités de bétail par km <sup>2</sup> )
Belgique	1 386	1,4	1,7	1,6	2,8
Bulgarie	2 729	:	:	4,1	0,5
République tchèque	3 558	6,4	7,2	1,3	0,6
Danemark	2 590	5,1	5,2	16,7	1,8
Allemagne	17 035	:	4,7	:	1,1
Estonie	829	4,4	7,2	:	0,4
Irlande	4 219	0,6	0,8	0,0	1,5
Grèce	3 984	5,2	7,2	40,0	0,6
Espagne	24 855	1,9	3,2	15,1	0,6
France	27 591	1,5	2,0	9,8	0,8
Italie	12 708	5,8	8,4	31,3	0,8
Chypre	152	0,2	1,1	30,3	1,6
Lettonie	1 702	1,2	7,0	0,0	0,3
Lituanie	2 792	0,5	2,3	0,2	0,5
Luxembourg	129	2,1	2,4	0,0	1,2
Hongrie	4 267	2,0	3,0	3,6	0,6
Malte	10	0,0	0,1	29,5	4,5
Pays-Bas	1 958	2,4	2,5	20,8	3,3
Autriche	3 266	:	11,0	3,7	0,8
Pologne	14 755	0,3	0,6	0,8	0,7
Portugal	3 680	3,0	6,3	16,8	0,6
Roumanie	13 907	:	:	5,8	0,5
Slovénie	485	3,3	4,8	0,9	1,1
Slovaquie	1 879	1,4	4,8	9,6	0,4
Finlande	2 264	6,0	6,5	3,1	0,5
Suède	3 192	6,3	7,0	5,2	0,6
Royaume-Uni	15 957	3,3	3,8	1,3	0,9
Norvège	1 035	3,5	4,2	11,3	1,2

(1) Données pour l'agriculture biologique: Luxembourg et Pologne, 2004.

(2) Données pour la superficie biologique totale: superficie entièrement convertie et superficie en conversion.

Source: Eurostat (agr\_is, tag00098, food\_in\_porg1, tag00095 et tsdpc450)

La superficie qui répond à toutes les conditions de production établies dans le Règlement (CEE) N° 2092/91 peut être considérée comme biologique.

Superficie maximale qui, au cours de l'année de référence, pourrait être irriguée avec les installations et la quantité d'eau normalement disponibles dans l'exploitation. La superficie irrigable totale peut être différente du total des superficies équipées d'installations d'irrigation. D'une part, ces installations peuvent être mobiles et alors utilisées sur plusieurs parcelles au cours de la campagne et, d'autre part, la capacité d'irrigation peut être réduite par le manque d'eau durant la période d'utilisation de ces installations mobiles.

L'indice de densité du bétail fournit le nombre d'unités gros bétail (UGB) par hectare de surface agricole utile. L'UGB est une unité de référence qui facilite l'agrégation de plusieurs espèces et différents ages de bétail. Les coefficients UGB d'Eurofarm, à la base de cet indicateur, sont établis par convention (à l'origine, ils se rapportaient aux besoins alimentaires des animaux, la référence étant une vache laitière avec un rendement de 3 000 kg de lait, sans supplémentation par des aliments concentrés). Pour l'interprétation de l'indice de densité du bétail, les limites de cette unité théorique doivent être prises en compte. Les espèces agrégées dans le total, pour cet indicateur, sont les suivantes: équidés, bovins, ovins, caprins, porcs, volaille et lapins.



## 7.5 LA SYLVICULTURE

### INTRODUCTION

En matière de sylviculture, l'Union européenne poursuit les objectifs suivants:

- la promotion du développement durable du secteur forestier européen en tant que contribution au développement rural et, en particulier, à la création et à la préservation d'emplois dans les zones rurales;
- la protection de notre environnement naturel et du patrimoine forestier en maintenant le rôle des forêts et de la sylviculture dans la protection des sols, le contrôle de l'érosion, la régulation des eaux, l'amélioration de la qualité de l'air, le piégeage du carbone, l'atténuation et l'adaptation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité;
- l'amélioration de la gestion durable des forêts dans le contexte du marché intérieur et en conformité avec les obligations internationales de l'Union;
- le maintien de la compétitivité des industries européennes fondées sur l'exploitation des forêts;
- l'amélioration des instruments de contrôle des forêts conformément aux exigences des accords existants en matière de protection de l'environnement;
- le renforcement de l'utilisation de bois et de produits sylvicoles issus d'une gestion durable des forêts, en tant que sources de matériaux et d'énergie préservant l'environnement et n'ayant pas d'effets adverses sur le climat;
- la promotion de la gestion durable et équitable des forêts en tant que moyen pour réduire la pauvreté et donc pour contribuer efficacement à la politique de développement de l'Union européenne.

En 2006, la Commission a renforcé son soutien à l'amélioration de la gestion durable des forêts et au rôle multifonctionnel des forêts en adoptant un plan d'action de l'Union européenne en faveur des forêts. Ce plan d'action fournit un cadre aux actions liées aux forêts au niveau de la Communauté et des États membres. En outre, il servira d'instrument de coordination entre les actions communautaires et les politiques forestières des États membres.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Depuis de nombreuses années, Eurostat collabore étroitement avec des organisations internationales dans le cadre du groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques du secteur forestier, afin de réduire les travaux faisant double emploi. Le groupe de travail intersecrétariat réunit Eurostat, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour la collecte de statistiques sur le secteur forestier. Les Directions générales de l'agriculture et du développement rural, des entreprises et de l'industrie, et de l'environnement en sont également membres.

Le principal outil de coopération est le questionnaire commun Eurostat/CEE-ONU/FAO/OIBT sur le secteur forestier concernant la production et le commerce de bois rond et de produits de la sylviculture, qui est utilisé par toutes les organisations. Chaque agence collecte les données des pays dont elle est responsable. Dans ce cadre, Eurostat est responsable des réponses des États membres de l'Union européenne et de l'AELE.

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

Une forte croissance du volume de la production de bois rond de l'EU-27 a été observée en 2005, atteignant 426 millions de mètres cubes. Elle souligne la tendance à la hausse relevée depuis 2001, année au cours de laquelle la production s'est élevée à 358 millions de mètres cubes. L'essentiel de la croissance de la production de bois rond au sein de l'EU-27, en 2005 provenait des 31,5 millions de mètres cubes supplémentaires produits en Suède. Près de 80 % de la production de bois rond dans l'EU-27 en 2005 étaient du bois de conifères, une proportion qui semble croître. Une forte croissance du volume de la production de sciages de l'EU-27 en 2005 a également été observée, atteignant 110 millions de mètres cubes (une croissance essentiellement due à la hausse de la production en Allemagne), soit presque 12 millions de mètres cubes de plus que la production de l'EU-27 en 2001. Entre 1995 et 2005, la production de papier et de carton dans l'EU-27 a également augmenté d'un peu plus d'un quart (28 %).

#### SOURCES

##### Pocketbooks

Forestry Statistics – 2007 edition

##### Méthodologies et documents de travail

Manual on the Economic Accounts for Agriculture and Forestry EAA/EAF 97 (Rev.1.1)

Questionnaire commun sur le secteur forestier

##### Données Internet

##### Sylviculture

Comptes économiques de la sylviculture

Statistiques forestières

Tableau 7.9: Production de bois

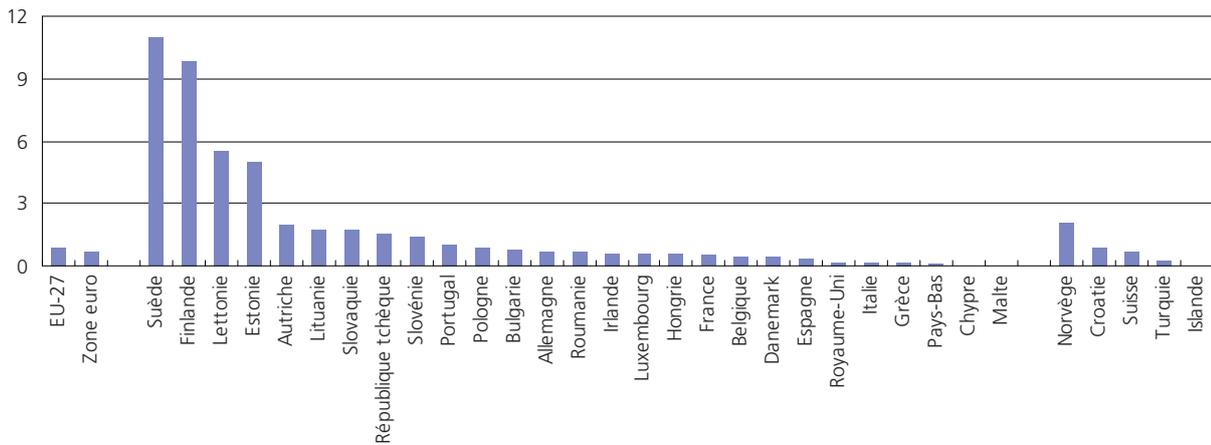
(en milliers de m<sup>3</sup>)

	Production totale de bois rond					Production totale de sciages				
	2001	2002	2003	2004	2005	2001	2002	2003	2004	2005
<b>EU-27</b>	358 048	369 122	386 747	393 059	425 693	97 760	99 045	102 100	105 876	109 594
<b>Zone euro</b>	189 145	189 894	201 853	207 250	207 364	60 197	60 252	61 280	63 642	64 946
<b>Belgique</b>	4 215	4 500	4 765	4 850	4 950	1 275	1 175	1 215	1 235	1 285
<b>Bulgarie</b>	3 992	4 833	4 833	5 986	5 862	332	332	332	569	569
<b>République tchèque</b>	14 374	14 541	15 140	15 601	15 510	3 889	3 800	3 805	3 940	4 003
<b>Danemark</b>	1 613	1 446	1 627	1 516	2 285	283	244	248	196	196
<b>Allemagne</b>	39 483	42 380	51 182	54 504	56 946	16 131	17 119	17 596	19 538	22 121
<b>Estonie</b>	10 200	10 500	10 500	6 800	6 800	1 623	1 825	1 954	2 029	2 200
<b>Irlande</b>	2 455	2 646	2 683	2 562	2 648	925	818	1 005	939	894
<b>Grèce</b>	1 916	1 591	1 673	1 694	1 523	123	196	191	191	191
<b>Espagne</b>	15 131	15 839	16 105	16 290	15 532	4 275	3 524	3 630	3 730	3 660
<b>France</b>	39 831	35 449	32 828	33 647	34 420	10 518	9 815	9 539	9 774	9 950
<b>Italie</b>	8 099	7 511	8 219	8 697	8 049	1 600	1 605	1 590	1 580	1 590
<b>Chypre</b>	18	15	12	10	10	9	7	6	5	4
<b>Lettonie</b>	12 841	13 466	12 916	12 754	12 843	3 840	3 947	3 951	3 988	4 227
<b>Lituanie</b>	5 700	6 115	6 275	6 120	6 045	1 200	1 300	1 400	1 450	1 500
<b>Luxembourg</b>	270	257	257	277	277	133	133	133	133	133
<b>Hongrie</b>	5 811	5 836	5 785	5 660	5 940	264	293	299	205	215
<b>Malte</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Pays-Bas</b>	865	839	1 044	1 026	1 110	268	258	269	273	279
<b>Autriche</b>	13 467	14 846	17 055	16 483	16 471	10 227	10 415	10 473	11 133	11 074
<b>Pologne</b>	25 016	27 137	30 836	32 733	31 944	3 083	3 180	3 360	3 743	3 930
<b>Portugal</b>	8 946	8 742	9 673	10 869	11 106	1 492	1 298	1 383	1 060	1 010
<b>Roumanie</b>	12 424	15 154	15 440	15 809	14 501	3 059	3 696	4 246	4 588	4 321
<b>Slovénie</b>	2 257	2 283	2 591	2 551	2 733	460	506	511	512	490
<b>Slovaquie</b>	5 788	5 782	6 355	7 240	9 302	1 265	1 265	1 651	1 837	2 621
<b>Finlande</b>	52 210	53 011	53 778	53 800	51 599	12 770	13 390	13 745	13 544	12 269
<b>Suède</b>	63 200	66 600	67 100	67 300	98 700	15 988	16 172	16 800	16 900	18 000
<b>Royaume-Uni</b>	7 926	7 802	8 075	8 281	8 589	2 728	2 731	2 768	2 783	2 862
<b>Croatie</b>	3 468	3 641	3 847	3 841	4 018	574	640	585	582	624
<b>Turquie</b>	15 337	16 122	15 810	16 503	16 185	5 036	5 579	5 615	6 215	6 445
<b>Islande</b>	0	0	0	0	:	0	0	0	0	:
<b>Norvège</b>	8 996	8 652	8 298	8 782	9 667	2 253	2 225	2 186	2 230	2 331
<b>Suisse</b>	5 662	4 557	5 120	5 132	5 043	1 400	1 392	1 345	1 505	1 591
<b>Canada</b>	185 853	196 593	190 125	208 406	199 345	53 708	58 481	56 892	60 952	60 187
<b>Russie</b>	164 700	165 000	174 000	178 400	186 500	19 600	19 240	20 155	21 355	22 500
<b>États-Unis</b>	449 114	448 000	448 513	461 739	471 862	86 015	88 643	86 159	93 067	95 619

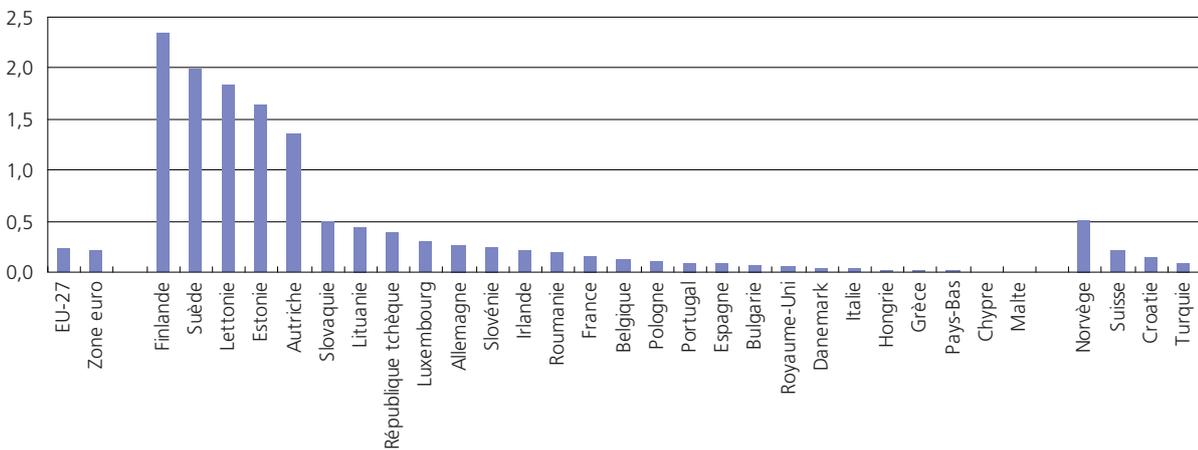
Source: Eurostat (tag00072 et tag00073), CEE-ONU

Production de bois rond (terme synonyme de quantités enlevées): correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts, des autres superficies boisées et des arbres hors forêts pendant une période donnée.

Sciages: bois tiré de bois rond, soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de profilage par enlèvement de copeaux, et qui a une épaisseur supérieure à 6 mm. Il comprend les madriers, poutres, solives, planches, chevrons, voliges, lattes, planches de caisserie, traverses, bois d'oeuvre, etc. sous les formes suivantes: non rabotés, rabotés, à joints digitiformes, etc. Il est indiqué en mètres cubes de volume réel (m<sup>3</sup>).

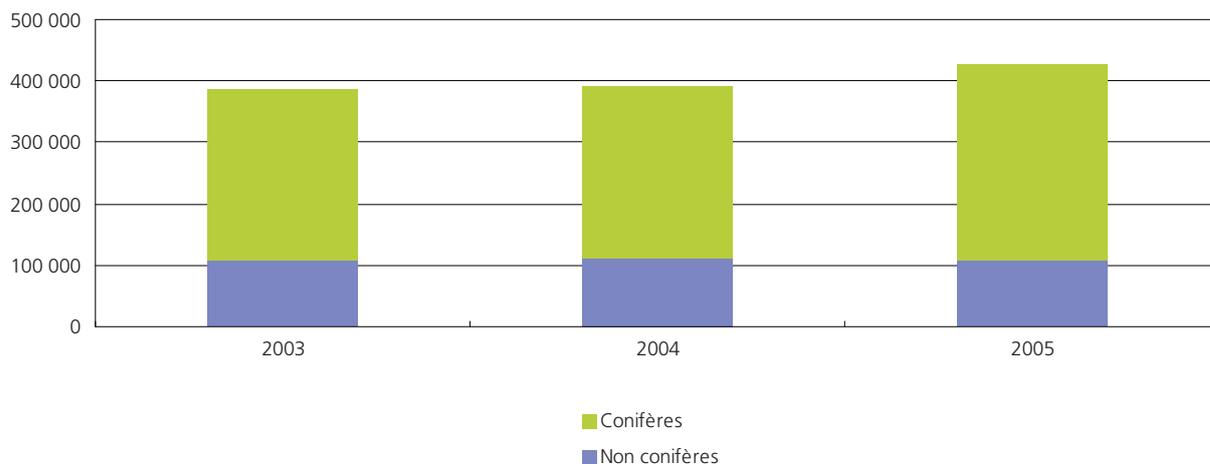
**Figure 7.17: Production de bois rond par habitant, 2005**(en m<sup>3</sup>)

Source: Eurostat (tag00072 et tps00001), CEE-ONU

**Figure 7.18: Production de sciages par habitant, 2005**(en m<sup>3</sup>)

Source: Eurostat (tag00073 et tps00001), CEE-ONU

Figure 7.19: Production totale de bois rond dans l'EU-27

(en millions de m<sup>3</sup> sous écorce)

Source: Eurostat (for\_rdw51), CEE-ONU

Tableau 7.10: Production totale de papier et de carton

(en milliers de tonnes)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>EU-27</b>	76 238	77 372	80 282	82 151	84 782	89 698	88 028	90 545	92 646	97 289	97 549
<b>Zone euro</b>	56 507	57 494	59 716	61 285	63 333	67 276	65 739	68 053	69 562	73 129	73 310
<b>Belgique (1)</b>	1 416	1 509	1 618	1 831	1 666	1 727	1 662	1 704	1 919	1 957	1 897
<b>Bulgarie</b>	153	153	153	153	126	136	171	171	171	326	326
<b>République tchèque</b>	756	741	750	768	770	804	864	870	920	934	969
<b>Danemark</b>	362	367	390	393	397	263	389	384	388	402	423
<b>Allemagne</b>	15 284	15 458	15 911	16 311	16 742	18 182	17 879	18 526	19 310	20 391	21 679
<b>Estonie</b>	36	41	38	43	48	54	70	75	64	66	68
<b>Irlande</b>	42	42	42	42	42	43	43	44	45	45	45
<b>Grèce</b>	833	749	604	622	352	496	495	493	493	510	510
<b>Espagne</b>	3 684	3 768	3 668	3 545	4 436	4 765	5 131	5 365	5 437	5 526	5 697
<b>France</b>	8 302	8 420	8 867	9 161	9 603	10 006	9 625	9 809	9 939	10 255	10 332
<b>Italie</b>	6 949	7 194	7 929	8 254	8 568	9 129	8 926	9 317	9 491	9 667	9 999
<b>Chypre</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Lettonie</b>	18	19	21	18	19	16	24	33	38	38	39
<b>Lituanie</b>	70	64	42	37	37	53	68	78	92	99	113
<b>Luxembourg (2)</b>	:	:	:	:	0	0	0	0	0	0	0
<b>Hongrie</b>	321	363	410	482	473	506	495	517	546	579	571
<b>Malte</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Pays-Bas</b>	2 962	3 011	3 130	3 180	3 256	3 333	3 174	3 346	3 339	3 459	3 471
<b>Autriche</b>	3 614	3 720	3 884	4 009	4 141	4 385	4 250	4 419	4 565	4 852	4 950
<b>Pologne</b>	1 477	1 528	1 660	1 718	1 839	1 934	2 086	2 342	2 461	2 635	2 732
<b>Portugal</b>	1 050	1 086	1 114	1 136	1 163	1 290	1 419	1 537	1 530	1 664	1 577
<b>Roumanie</b>	375	288	298	301	289	340	395	370	443	454	371
<b>Slovénie</b>	449	456	430	491	417	411	633	704	436	767	762
<b>Slovaquie</b>	739	701	674	597	803	925	988	710	674	798	858
<b>Finlande</b>	11 922	12 081	12 519	12 703	12 947	13 509	12 502	12 789	13 058	14 036	12 391
<b>Suède</b>	9 120	9 236	9 654	9 879	10 071	10 786	10 534	10 724	11 061	11 589	11 736
<b>Royaume-Uni</b>	6 305	6 375	6 476	6 477	6 576	6 605	6 204	6 218	6 226	6 240	6 033
<b>Croatie</b>	324	304	395	403	417	406	451	467	463	464	592
<b>Turquie</b>	1 305	1 265	1 282	1 357	1 349	1 567	1 513	1 643	1 643	1 643	1 643
<b>Islande</b>	0	0	0	0	:	:	:	:	:	:	:
<b>Norvège</b>	2 283	2 246	2 162	2 260	2 241	2 300	2 220	2 114	2 186	2 294	2 223
<b>Suisse</b>	1 145	1 282	1 462	1 592	1 755	1 616	1 750	1 805	1 818	1 777	1 751
<b>États-Unis</b>	76 477	82 726	86 916	86 469	88 670	86 252	81 249	81 879	80 712	82 084	81 437

(1) 1995-98, y compris Luxembourg.

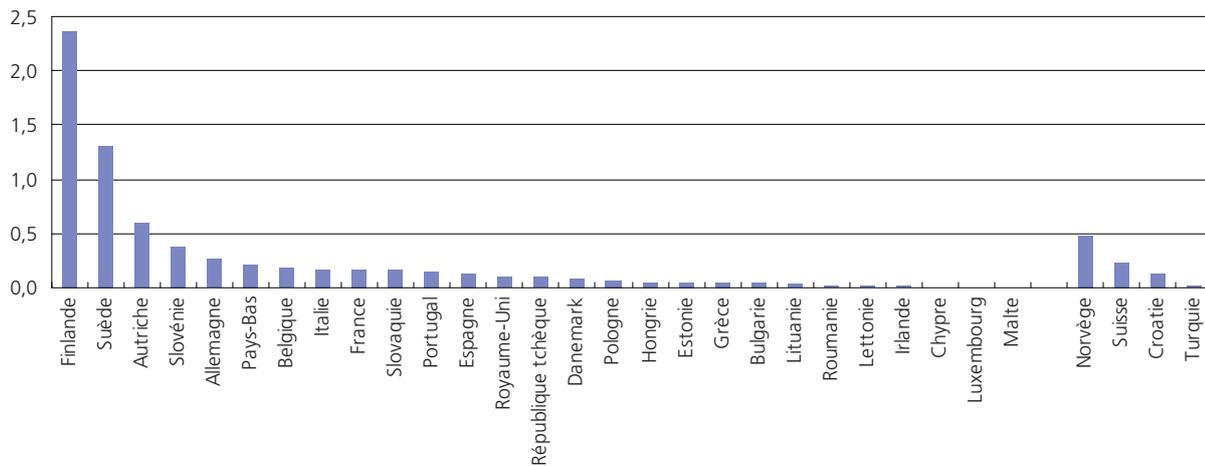
(2) 1995-98, inclus dans la Belgique.

Source: Eurostat (tag00074), CEE-ONU

Papiers et cartons comprend les papiers graphiques, les papiers hygiéniques et domestiques, les matériaux d'emballage et autres papiers et cartons. Ne sont pas compris les articles en papier manufacturés tels que caisses, cartons, livres, revues.

**Figure 7.20: Production de papier et de carton par habitant, 2005 (1)**

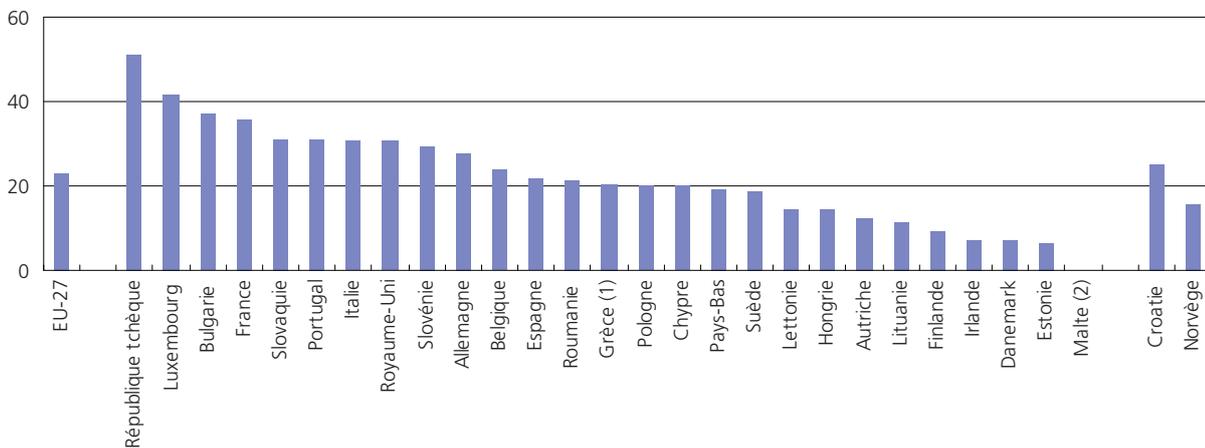
(en tonnes)



Source: Eurostat (tag00074 et tps00001), CEE-ONU

**Figure 7.21: Arbres forestiers endommagés par la défoliation, 2006**

(en %)



(1) 2005.

(2) Non disponible.

Source: Eurostat (tsdnr530), Centre commun de recherche (CCR)

L'indicateur est défini comme le pourcentage d'arbres des zones forestières ou boisées qui sont classés dans une des classes de défoliation modérée, sévère ou morte.

## 7.6 LA PÊCHE

### INTRODUCTION

Les premières mesures communes dans le secteur de la pêche datent de 1970. Elles réglementaient l'accès aux zones de pêche, aux marchés et aux structures. Toutes ces mesures devinrent plus significatives lorsqu'en 1976, les États membres, suivant un mouvement d'ampleur internationale, convinrent d'étendre leurs droits aux ressources de la mer de 12 à 200 miles de leurs côtes. Après des années d'âpres négociations, la politique commune de la pêche (PCP), l'outil dont s'est dotée l'Union européenne pour la gestion de la pêche et de l'aquaculture, est née en 1983.

La politique commune de la pêche de l'Union européenne a pour objet de gérer la pêche au bénéfice des communautés de pêcheurs et des consommateurs, ainsi que de protéger les ressources. Des mesures communes existent dans quatre domaines principaux:

- la conservation: protéger les ressources halieutiques en régulant les quantités de poissons prélevées dans la mer, en permettant aux jeunes poissons de se reproduire et en veillant au respect des mesures;
- les structures: aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à adapter leurs équipements et leurs organisations aux contraintes imposées par les ressources et le marché;
- les marchés: maintenir une organisation commune du marché des produits de la pêche et équilibrer l'offre et la demande dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs;
- les relations avec le monde extérieur: conclure des accords de pêche et négocier au niveau international dans le cadre des organisations de pêche régionales et internationales en faveur des mesures de conservation communes des ressources de pêche en eau profonde.

Les stocks halieutiques doivent se renouveler pour compenser la mortalité naturelle et la mortalité liée à la pêche ou à d'autres causes. La PCP fixe chaque année des quantités maximales de poissons pouvant être capturés sans risque de surexploitation: les totaux admissibles des captures (TAC). La part obtenue par chaque État membre représente un quota national.

La réforme de la PCP en 2002 a admis la nécessité de limiter l'effort de pêche, le niveau des captures et de mettre en place des mesures techniques. L'instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) finance les projets dans l'ensemble de la filière pêche et aquaculture visant à moderniser la flotte de pêche et à éliminer la surcapacité de pêche. L'IFOP couvre la période allant de 2000 à 2006 et sera remplacé par le Fonds européen pour la pêche (FEP) pour la période de 2007 à 2013.

En ce qui concerne la gestion de la flotte, la réforme de la PCP en 2002 a introduit un système plus simple de limitation de la capacité de pêche de la flotte de l'Union européenne. Le nouveau système accorde davantage de responsabilité aux États membres afin d'atteindre un meilleur équilibre entre les capacités de pêche de leur flotte et les ressources disponibles.

### DÉFINITIONS ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES

Les statistiques sur la pêche sont extraites de sources nationales officielles, directement par Eurostat pour les pays membres de l'EEE ou indirectement par d'autres organisations internationales pour d'autres pays. Les données utilisent des concepts et des définitions internationalement reconnus et élaborés par le groupe de travail de coordination des statistiques des pêches, qui comprend Eurostat et douze autres organisations internationales exerçant des responsabilités dans le domaine des statistiques de la pêche.

### CONCLUSIONS PRINCIPALES

Près des trois quarts (73 %) des captures de l'EU-27 en 2005 ont été réalisées dans l'Atlantique Nord-Est. Toutefois, un déclin marqué des captures annuelles de l'EU-27 a été observé dans l'ensemble des régions; entre 1995 et 2005 les captures ont reculé de 8 millions de tonnes à 5,6 millions de tonnes. La part des captures mondiales de l'EU-27 s'est également réduite de 8,6 % à 6 %. Les baisses des captures ont été compensées par la hausse des importations de pays non-membres (la valeur des importations de produits de la pêche provenant de pays hors EU-27 a progressé de 32 % entre 1999 et 2005) plutôt que par celle de la production aquacole (qui a augmenté de 7,5 % entre 1995 et 2005).

## SOURCES

### Pocketbooks

Fishery statistics – Data 1990-2006

### Méthodologies et documents de travail

#### Statistiques sur les captures:

Règlement 448/2005 de la Commission relatif à la communication de statistiques sur les captures nominales des États membres se livrant à la pêche dans l'Atlantique du Nord-Est

Règlement 1636/2001 de la Commission relatif à la communication de statistiques sur les captures et l'activité de pêche des États membres se livrant à la pêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest

Règlement 1638/2001 de la Commission relatif à la communication de statistiques sur les captures et l'activité de pêche des États membres se livrant à la pêche dans certaines zones autres que l'Atlantique Nord

#### Aquaculture:

Règlement 788/96 du Conseil relatif à la communication de statistiques sur la production de l'aquaculture

#### Produits débarqués:

Règlement 2104/93 du Conseil relatif à l'envoi de données sur les débarquements de produits de la pêche dans les États membres

#### Flotte de pêche:

Règlement 26/2004 de la Commission relatif au fichier de la flotte de pêche communautaire

### Données Internet

#### Pêche

Captures par zones de pêche

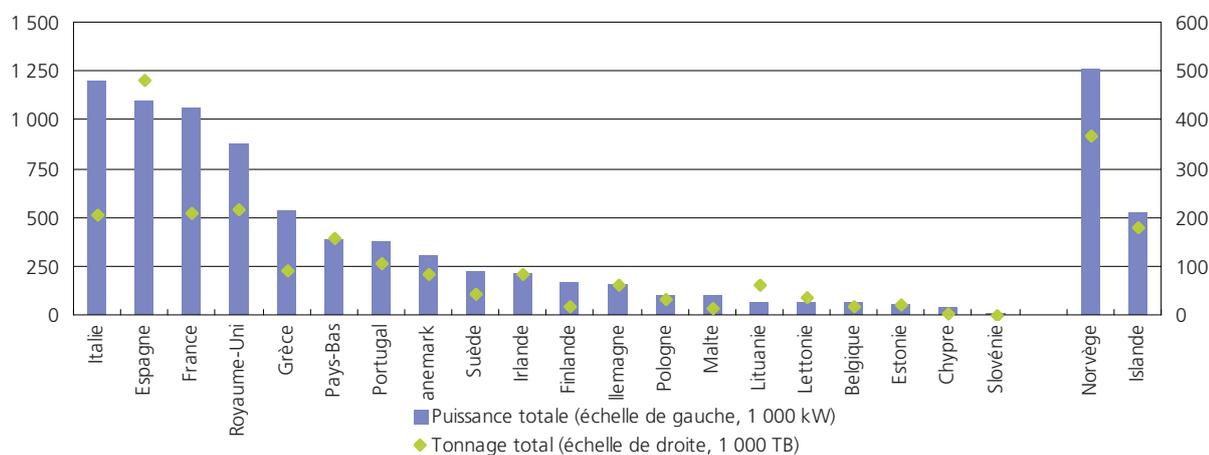
Production de l'aquaculture

Production totale des pêches (captures + aquaculture)

Débarquements des produits de la pêche

Commerce extérieur des produits de la pêche

Figure 7.22: Flotte de pêche, 2006 (1)



(1) En 2006, la puissance totale de l'EU-25 était de 7 068 471 kW et le tonnage total s'élevait à 1 955 879 TB; la République tchèque, le Luxembourg, la Hongrie, l'Autriche et la Slovaquie sont des pays enclavés, sans flotte de pêche marine.

Source: Eurostat (tag00082 et tag00083), direction générale affaires maritimes et pêche

Puissance totale exprimée en kilowatts des flottes de pêche des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège. Les données pour l'UE sont fournies par la direction générale affaires maritimes et pêche, sur base du fichier administratif de l'UE sur les bateaux de pêche. Les données pour l'Islande et la Norvège sont directement transmises à Eurostat par les autorités nationales. En général, les données se réfèrent à la taille de la flotte de pêche au 31 décembre de l'année de référence.

Tonnage total des flottes de pêche des États membres de l'UE, de l'Islande et de la Norvège. La période couverte par ce tableau correspond à la transition entre la mesure du tonnage en tonnage de jauge brut (TJB) et en tonnage brut (TB). Ce changement s'étant mis en place à des rythmes différents selon les administrations nationales, il est possible que les données ne soient pas comparables dans le temps et, particulièrement pour les périodes antérieures, qu'elles ne soient pas comparables par pays.

Tableau 7.11: Captures totales dans l'ensemble des régions de pêche

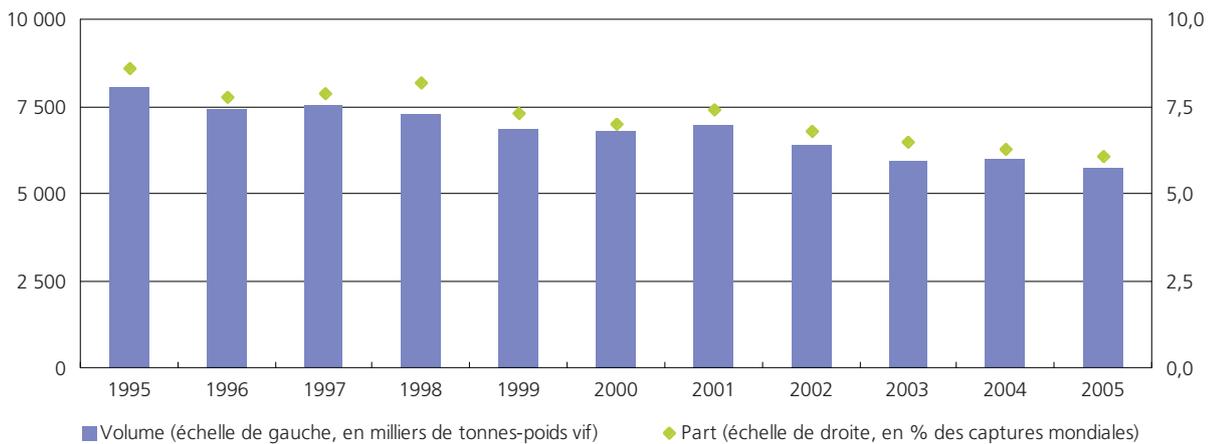
	(en milliers de tonnes-poids vif)					(en % des captures mondiales)				
	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005
<b>EU-27</b>	6 369	5 934	5 960	5 632	:	7,4	6,8	6,5	6,3	6,1
<b>Belgique</b>	29	27	27	25	23	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Bulgarie</b>	15	12	8	5	8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>République tchèque</b>	5	5	5	4	5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Danemark</b>	1 442	1 031	1 090	911	868	1,6	1,5	1,1	1,1	1,0
<b>Allemagne</b>	224	261	262	286	279	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
<b>Estonie</b>	101	79	88	100	87	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Irlande</b>	282	266	280	262	211	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
<b>Grèce</b>	96	93	93	92	97	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Espagne</b>	893	897	856	768	711	1,2	0,9	1,0	0,9	0,9
<b>France</b>	706	709	671	595	583	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6
<b>Italie</b>	270	296	279	298	312	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
<b>Chypre</b>	2	2	2	2	2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Lettonie</b>	114	115	125	151	140	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
<b>Lituanie</b>	150	157	162	140	153	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
<b>Luxembourg</b>	0	0	0	0	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Hongrie</b>	7	7	7	8	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Malte</b>	1	1	1	1	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Pays-Bas</b>	464	526	522	549	433	0,6	0,5	0,6	0,5	0,6
<b>Autriche</b>	0	0	0	0	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Pologne</b>	223	180	192	156	:	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Portugal</b>	202	212	221	212	229	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Roumanie</b>	7	10	5	6	7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Slovénie</b>	2	1	1	1	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Slovaquie</b>	2	2	2	2	2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Finlande</b>	146	122	135	132	146	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
<b>Suède</b>	295	287	270	256	269	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
<b>Royaume-Uni</b>	690	635	655	669	616	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
<b>Croatie</b>	21	20	30	35	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>ARY de Macédoine</b>	0	0	0	0	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Turquie</b>	567	508	550	426	:	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5
<b>Islande</b>	2 145	2 002	1 750	1 661	1 345	2,1	2,3	2,2	1,8	1,8
<b>Liechtenstein</b>	0	0	0	0	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Norvège</b>	2 740	2 549	2 525	2 393	2 245	2,9	2,9	2,8	2,6	2,6
<b>Suisse</b>	2	2	2	1	:	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Japon</b>	4 489	4 784	4 427	4 178	:	5,1	4,8	5,2	4,6	4,5
<b>États-Unis</b>	5 006	4 989	5 144	4 846	:	5,3	5,3	5,5	5,4	5,2

Source: Eurostat (tag00076 et tag00077), FAO

Captures annuelles totales de produits de la pêche par les États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège, ainsi que par les principaux autres pays de pêche dans l'ensemble des océans et zones aquatiques intérieures du monde. Les données sont exprimées en équivalent poids vif des produits débarqués. Ce poids est celui du produit à sa sortie de l'eau (c'est-à-dire avant transformation); il exclut cependant les produits qui ne sont pas débarqués pour des raisons diverses.

Captures annuelles totales des États membres de l'UE, le l'EEE (c'est-à-dire l'UE plus l'Islande et la Norvège), du Japon et des États-Unis en pourcentage de la capture totale mondiale dans tous les océans et zones aquatiques intérieures.

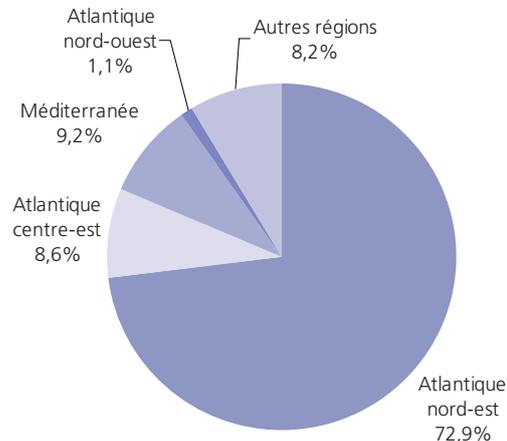
Figure 7.23: Captures totales dans l'ensemble des régions de pêche, EU-27



Source: Eurostat (tag00076 et tag00077), FAO

Figure 7.24: Captures par région de pêche, EU-27, 2005

(en % sur la base des tonnages)



Source: Eurostat (tag00078, tag00079, tag00080 et tag00081)

Captures annuelles totales par les États membres de l'UE, l'Islande et la Norvège, ainsi que par les principaux autres pays de pêche dans l'Atlantique du nord-ouest. Cette région de l'Atlantique correspond en gros à la zone située à l'est de la longitude de 42° ouest et au nord de la latitude de 36° nord. Elle comprend les eaux de la mer Baltique. Les données sont exprimées en équivalent poids vif des produits débarqués. Ce poids est celui du produit à sa sortie de l'eau (c'est-à-dire avant transformation); il exclut cependant les produits qui ne sont pas débarqués pour des raisons diverses.

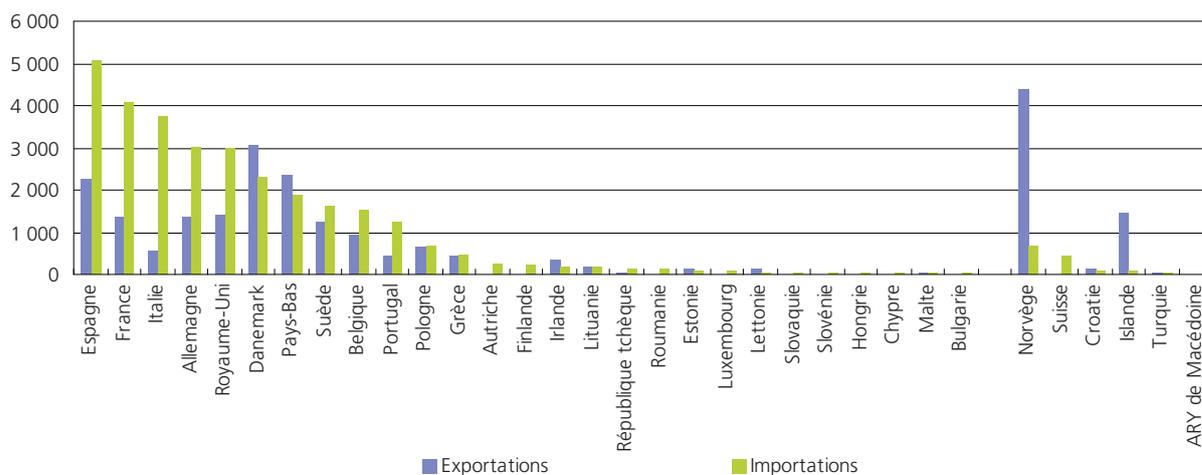
L'Atlantique du nord-ouest: cette région de l'Atlantique correspond en gros à la zone située à l'est de la longitude de 42° ouest et au nord de la latitude de 36° nord. Elle comprend les eaux de la mer Baltique.

L'Atlantique du centre-est: cette région de l'Atlantique correspond en gros à la zone située à l'est de la longitude de 40° ouest entre les latitudes 36° nord et 6° sud.

La Méditerranée: cette région, appelée par la FAO zone principale de pêche 37, comprend la Méditerranée et la mer Noire adjacente.

**Figure 7.25: Commerce des produits de la pêche, 2006**

(en millions d'euros)

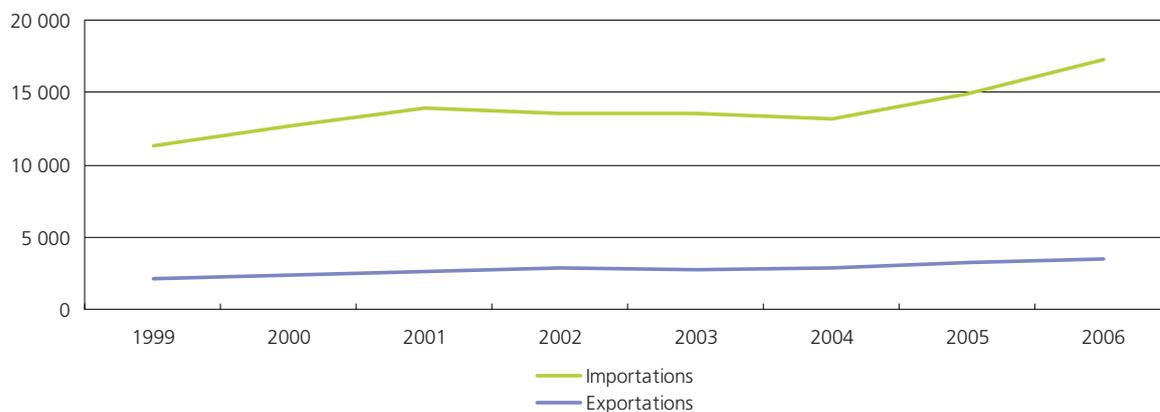


Source: Eurostat (tag00093 et tag00094)

Les données sur le commerce des produits de la pêche ont été extraites à partir de la base de données COMEXT. Les produits de la pêche comprennent les produits de la pêche destinés à la consommation humaine (poissons, crustacés et mollusques), les produits de la pêche impropres à la consommation humaine (farine ou solubles, huiles et graisses, éponges, coraux etc.) et les plantes aquatiques.

**Figure 7.26: Commerce dans l'EU-27 de produits de la pêche extra-UE**

(en millions d'euros)



Source: Eurostat (fish\_trade\_eu)

Tableau 7.12: Production totale de l'aquaculture

(en milliers de tonnes-poids vif)

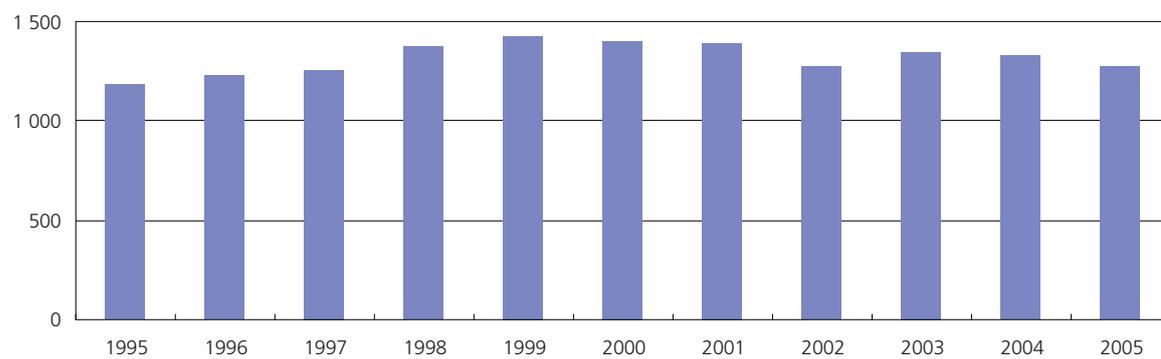
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>EU-27</b>	1 230	1 254	1 378	1 432	1 402	1 389	1 277	1 347	1 332	1 272	:
<b>Belgique</b>	1	1	1	2	2	2	2	1	1	1	:
<b>Bulgarie</b>	5	5	4	8	4	3	2	4	2	3	3
<b>République tchèque</b>	18	18	17	19	19	20	19	20	19	20	20
<b>Danemark</b>	42	40	42	43	44	42	32	38	43	39	28
<b>Allemagne</b>	83	65	73	80	66	53	50	74	57	45	38
<b>Estonie</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
<b>Irlande</b>	35	37	42	44	51	61	63	63	58	60	53
<b>Grèce</b>	40	49	60	84	95	98	88	101	97	106	:
<b>Espagne</b>	232	239	315	321	312	313	259	273	299	222	295
<b>France</b>	286	287	268	265	267	252	252	240	261	258	:
<b>Italie</b>	189	196	209	210	217	218	184	192	118	181	:
<b>Chypre</b>	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	4
<b>Lettonie</b>	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
<b>Lituanie</b>	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2	2
<b>Luxembourg</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hongrie</b>	8	9	10	12	13	13	12	12	13	14	15
<b>Malte</b>	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	7
<b>Pays-Bas</b>	100	98	120	109	75	57	54	67	76	68	31
<b>Autriche</b>	3	3	3	3	3	2	2	2	2	2	3
<b>Pologne</b>	28	29	30	34	36	35	33	35	35	37	36
<b>Portugal</b>	5	7	8	6	8	8	8	8	7	6	7
<b>Roumanie</b>	14	11	10	9	10	11	9	9	8	7	9
<b>Slovénie</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b>Slovaquie</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Finlande</b>	18	16	16	15	15	16	15	13	13	14	13
<b>Suède</b>	8	7	5	6	5	7	6	6	6	6	8
<b>Royaume-Uni</b>	110	130	137	155	152	171	179	182	207	173	172
<b>Croatie</b>	3	4	6	6	7	10	8	8	13	14	:
<b>ARY de Macédoine</b>	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	:
<b>Turquie</b>	33	45	57	63	79	67	61	80	94	119	:
<b>Islande</b>	4	4	4	4	4	4	4	6	9	8	:
<b>Norvège</b>	322	368	411	476	491	511	551	584	637	657	709
<b>Suisse</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	:
<b>Japon</b>	1 349	1 340	1 290	1 315	1 292	1 311	1 385	1 302	1 261	1 254	:
<b>États-Unis</b>	393	438	445	479	456	479	497	544	607	472	:

Source: Eurostat (tag00075), FAO

Production totale de poissons, de crustacés, de mollusques et d'autres organismes aquatiques par aquaculture (élevage de poissons). Les données sont exprimées en équivalent du poids vivant de la production et correspondent au poids des produits à leur sortie de l'eau. Ainsi, dans le cas, par exemple, des mollusques, la coquille est comprise.

**Figure 7.27: Production de l'aquaculture, EU-27**

(en milliers de tonnes-poids vif)



Source: Eurostat, FAO